Saliha Ragad, alias Khalice Jade, écrivaine, à *l'Express* :

« Écrire, c'est aussi témoigner d'une rencontre intérieure » P 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Mardi 3 novembre 2026 / N° 1458 / PRIX 20 DA



Poutine, dans un message au président de la République :
« Consolider davantage notre partenariat stratégique » P 2

Croissance, investissement et soutien au pouvoir d'achat

LE GOUVERNEMENT DÉVOILE SES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES

À travers le projet de loi de finances 2027, le gouvernement trace les grandes lignes de ses choix économiques et financiers. Entre maîtrise des dépenses publiques, financement des investissements, soutien au pouvoir d'achat et renforcement des ressources de l'État, les priorités budgétaires se précisent. P 4



Le ministère a obtenu une dérogation de la Fonction publique

UN CONCOURS DE RECRUTEMENT SUR TITRE ORGANISÉ DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION P 5



À trois semaines du rendez-vous électoral

L'ANIE TRACE LES LIMITES DE LA BATAILLE LOCALE P 2

Déterminé à poursuivre son combat pour l'indépendance

Le Polisario met en garde contre les conséquences de la fin de la Minurso

La fin de la mission de la Minurso suscite une vive réaction du Front Polisario, qui réaffirme sa détermination à poursuivre la lutte pour l'autodétermination et l'indépendance du Sahara occidental. Le mouvement sahraoui tient le Maroc pour responsable de cet échec et met en garde contre les conséquences sécuritaires et géopolitiques de la disparition de cette présence onusienne. P 3



À TROIS SEMAINES DU RENDEZ-VOUS ÉLECTORAL

L'ANIE trace les limites de la bataille locale

En rappelant, hier, les règles encadrant la campagne électorale, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a voulu poser un cadre ferme avant le coup d'envoi prévu jeudi prochain. Cette mise au point intervient dans un contexte particulier, marqué par un nouveau découpage territorial et une forte mobilisation des candidatures.



PAR BOUALEM B

La campagne durera vingt jours, conformément à l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral. L'ANIE précise qu'aucune forme de propagande ne sera tolérée en dehors de cette période, quel que soit le moyen utilisé. Le communiqué de l'Autorité ne se limite pas à une formalité administrative. Il dessine les contours d'une campagne que le pouvoir électoral souhaite encadrée, lisible et protégée des dérives. Les candidats des partis, les listes indépendantes et l'ensemble des intervenants sont invités à respecter strictement le cadre légal, l'éthique de la campagne et les règles de comportement qui s'imposent à eux. Le texte proscrit notamment les discours haineux et toute forme de discrimination. Il interdit également l'usage des langues étrangères pendant la campagne, une disposition qui interroge sur la place accordée à la langue nationale dans un espace politique de proximité. L'ANIE rappelle aussi que les biens et moyens des personnes morales publiques ou privées, les institutions, les administrations, les établissements d'éducation et les lieux de culte ne peuvent servir à la propagande électorale. L'usage malveillant des attributs de l'État est, lui aussi, proscrit. Ces règles touchent au cœur du débat local. Dans les communes, la campagne se joue souvent dans la rue, dans les cafés, devant les mosquées, sur les marchés ou lors de rencontres de quartier. Or, c'est précisément dans ces espaces que la frontière entre la sollicitation citoyenne, l'action publique et la propagande peut devenir floue. L'Autorité interdit le recours aux procédés publicitaires commerciaux à des fins électorales et rappelle que les surfaces d'affichage sont attribuées de manière équitable à l'intérieur des circonscriptions. Toute publicité placée en dehors des emplacements réservés est prohibée. La mesure vise à éviter que les moyens financiers ou la capacité à occuper l'espace public ne créent un déséquilibre entre les candidats. Les médias audiovisuels autorisés à couvrir la campagne devront garantir une répartition équitable du temps d'antenne. L'ANIE assure ce contrôle en coordination avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel. Un enjeu considérable dans un scrutin où la télévision et la radio restent des canaux majeurs pour toucher les électeurs, notamment dans les zones les plus éloignées des grands centres urbains. Ces élections doivent renouveler, pour cinq ans, les assemblées populaires communales et de wilayas, selon un scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle, avec vote préférentiel et sans panachage. Elles se déroulent surtout dans le cadre du nouveau découpage territorial, qui porte le pays à 69 wilayas et à 1 541 communes. Cette nouvelle cartographie modifie les circonscriptions électorales et la répartition des sièges, ce qui rend le scrutin plus complexe, mais aussi plus décisif pour l'organisation du territoire. La compétition est large. L'ANIE avait annoncé 141 388 candidats pour les APC et 21 476 pour les APW, répartis respectivement sur 5 631 et 434 listes, comprenant des listes partisanes, indépendantes et issues d'alliances. Ces chiffres traduisent l'ampleur de l'enjeu local, mais aussi la diversité des ambitions qui s'expriment à l'approche du vote. La fermeté affichée par l'ANIE répond à une attente réelle. Les électeurs attendent des campagnes moins bruyantes et plus utiles, moins fondées sur l'affichage et les promesses générales que sur des réponses concrètes aux problèmes de l'eau, du logement, des transports, de l'emploi local, de la propreté et de la gestion des communes. Le rappel des interdictions ne suffira pourtant pas à produire une campagne de qualité. Il faudra que les candidats comprennent que la règle n'est pas une contrainte extérieure, mais la condition d'une compétition loyale. Il faudra aussi que les contrôles soient visibles, cohérents et appliqués avec la même rigueur, quelle que soit la taille ou l'influence de la liste concernée. L'interdiction de publier des sondages d'intentions de vote dans les 72 heures précédant le scrutin complète ce dispositif. Elle vise à préserver un espace de décision serein pour l'électeur, à l'abri des effets d'annonce et des pressions de dernière minute. Le scrutin du 28 novembre prochain sera un test pour les institutions électorales, les partis et les candidats indépendants. Il le sera également pour la capacité du pays à organiser un débat local serein dans un cadre administratif profondément renouvelé. La campagne qui s'ouvre ce jeudi devra donc faire la preuve qu'elle peut être à la fois libre et disciplinée, compétitive et respectueuse. Les règles posées par l'ANIE en fixent le cadre. La manière dont les candidats les appliqueront, dans les quartiers comme dans les médias, déterminera si ces élections locales deviennent un véritable moment de démocratie de proximité. ■

UNE RESSOURCE VITALE EXPOSÉE AUX REJETS

Hammam Boughrara sous la menace de la pollution venue du Maroc

La pollution qui remonte l'oued Mouilah vers le barrage de Hammam Boughrara touche une ressource vitale pour près de deux millions d'habitants de Tlemcen, de Maghnia et d'une partie d'Aïn Témouchent. Elle met également en cause la responsabilité du Maroc face à des rejets qui traversent la frontière. Les travaux présentés à Tlemcen, dans le cadre de la conférence internationale sur la protection des cours d'eau transfrontaliers, décrivent une dégradation préoccupante de la qualité de l'eau. Des chercheurs algériens évoquent des concentrations élevées de matières organiques, de nutriments et de métaux lourds, ainsi que des rejets liés aux activités industrielles et urbaines de la région d'Oujda. L'oued Mouilah alimente le bassin de la Tafna et rejoint la retenue de Hammam Boughrara, un barrage d'une capacité d'environ 177 millions de mètres cubes. Cette infrastructure contribue à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation dans une région où chaque mètre cube compte. Les analyses présentées lors du colloque font état d'une pollution persistante, notamment d'une concentration d'ammonium de 77,62 mg/l relevée en septembre, un niveau qui traduit une importante charge organique. Les experts relient cette dégradation aux effluents industriels et domestiques provenant du côté marocain, en particulier du bassin d'Oujda. Le problème dépasse le lit de l'oued. Des terres agricoles frontalières seraient affectées, des effluents colorés et des déchets ont été observés à proximité de certaines installations, tandis que la crainte d'une contamination durable du barrage suscite une inquiétude légitime chez les agriculteurs comme chez les habitants. Les éléments présentés font état d'une grave pollution transfrontalière et de rejets attribués à la zone d'Oujda. La responsabilité de Rabat est donc engagée et appelle des réponses à la hauteur de la menace. Le droit international impose aux États partageant un cours d'eau des obligations de diligence, de prévention et de coopération. Une pollution qui s'aggrave avec l'expansion industrielle ne peut être considérée comme un dommage collatéral acceptable. L'Algérie a raison de constituer un dossier scientifique et juridique. Les prélèvements, les analyses en laboratoire, les mesures effectuées aux points frontaliers et les expertises indépendantes devront être rassemblés avec rigueur. C'est la seule voie pour transformer une alerte en une mise en cause juridiquement étayée. Face à ce risque, l'Algérie ne peut se contenter de dénoncer. Le pays doit renforcer la surveillance en temps réel, multiplier les stations de contrôle, sécuriser les points d'entrée des eaux transfrontalières et anticiper les épisodes de forte pollution grâce à des systèmes d'alerte et, si nécessaire, à des dérivations temporaires. Le barrage de Hammam Boughrara dispose déjà d'une station de traitement et un second équipement est annoncé pour faire face à la montée des polluants. Ces mesures sont nécessaires, mais elles ne doivent pas devenir un moyen de faire supporter aux citoyens algériens le coût d'une pollution produite ailleurs. L'eau n'est ni un instrument de pression ni un terrain d'arbitraire. Elle est un droit humain, un bien public et une condition essentielle de la vie dans les campagnes comme dans les villes. La résolution 64/292 des Nations unies reconnaît le droit à l'eau potable et à l'assainissement, tandis que l'Agenda 2030 place la gestion intégrée des ressources en eau parmi ses priorités mondiales. L'Algérie doit donc agir sur deux fronts. Elle doit protéger sa population par la science, la surveillance et l'investissement. Elle doit également exiger, par les voies internationales, que les sources de pollution soient identifiées, que les rejets soient stoppés et que les responsabilités soient pleinement assumées. ■

Le chef de l'État reçoit les vœux de souverains et de présidents de pays frères et amis

Le président Tebboune reçoit des messages de vœux de souverains et de présidents de pays frères et amis, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Dans ce cadre, le roi du Royaume hachémite de Jordanie frère, Abdallah II ibn Al Hussein, adresse un message de vœux au président Tebboune, dans lequel il souhaite que « cette occasion se renouvelle pour le président de la République dans la plénitude de sa santé ». Abdallah II ibn Al Hussein souhaite également « davantage de progrès et de prospérité au peuple algérien ». Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, adresse, lui aussi, ses meilleurs vœux au président de la République ainsi qu'au peuple algérien frère et ami, se félicitant du « niveau stratégique atteint par les relations d'amitié et de fraternité enracinées entre la Turquie et l'Algérie, grâce à la vision commune et aux efforts mutuels ». Il s'est dit convaincu que « la force des relations bilatérales, les liens unissant nos deux peuples et notre coopération dans tous les domaines approfondiront et enrichiront tout ce qui est à même de servir nos intérêts communs ».

Le président de la Confédération suisse, Guy Parmelin, adresse, pour sa part, ses vœux au président de la République, mettant en avant « les relations privilégiées unissant la Suisse et l'Algérie depuis les Accords d'Evian », soulignant qu'elles « reposent sur la confiance et l'amitié mutuelles ». Par la même occasion, il appelle de ses vœux « la poursuite du renforcement et du développement de l'excellente coopération bilatérale entre les deux pays dans plusieurs domaines comme le commerce, les investissements, la gouvernance migratoire et l'entraide judiciaire ».

Poutine, dans un message au président de la République : « Consolider davantage notre partenariat stratégique »

Le président russe, Vladimir Poutine, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Révolution de libération nationale. Dans son message, le chef de l'État russe a souligné que les relations entre la Russie et l'Algérie sont fondées sur « les bonnes traditions de l'amitié et du respect mutuel ». Il s'est dit convaincu que le renforcement du partenariat stratégique entre les deux pays contribuerait à servir les intérêts de leurs peuples respectifs et à consolider la paix et la stabilité en Afrique et au Moyen-Orient.

L'EXPRESS
Quotidien national d'information edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz
«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

DÉTERMINÉ À POURSUIVRE SON COMBAT POUR L'INDÉPENDANCE

Le Polisario met en garde contre les conséquences de la fin de la Minurso

Dans une réaction à l'arrêt des opérations de la Minurso, le Front Polisario réaffirme sa détermination à poursuivre son combat pour l'autodétermination et l'indépendance du Sahara occidental. Il tient le Maroc pour responsable de l'échec de la mission onusienne et met en garde contre les conséquences sécuritaires et géopolitiques de la fin de son déploiement.



Dans un communiqué publié par sa représentation permanente auprès des Nations unies, le Front Polisario a vivement réagi à l'annonce de l'arrêt des opérations de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le mouvement sahraoui tient le Maroc pour responsable de l'échec de cette mission, l'accusant d'avoir systématiquement entravé son fonctionnement, avec le soutien de certains membres du Conseil de sécurité. Il met également en garde contre les conséquences sécuritaires et géopolitiques de ce désengagement onusien. Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, l'ambassadeur Sidi Mohamed Omar, a pris acte des déclarations du porte-parole du secrétaire général des Nations unies annonçant la cessation des activités de la Minurso. Il a toutefois rappelé que cette mission avait été créée dans le cadre du Plan de règlement ONU-OUA, avec pour objectif de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination à travers un référendum libre et équitable. Dans sa réaction, la représentation sahraouie dénonce les entraves répétées du Maroc à l'accomplissement du mandat de la Mission. Elle affirme que la puissance occupante a cherché, depuis sa création, à neutraliser progressivement son rôle. Le communiqué cite notamment les événements de 2016, marqués par l'expulsion de la composante civile de la Minurso et des observateurs de l'Union africaine. Pour le Front Polisario, cette politique d'obstruction, menée selon lui avec la complaisance de certains membres du Conseil de sécurité, engage pleinement la responsabilité de Rabat dans la dégradation de la situation. Il estime également que le Maroc devra assumer les conséquences sécuritaires et géopolitiques liées au retrait de la présence onusienne. La représentation sahraouie tient cependant à souligner que l'arrêt des opérations de la Minurso ne remet nullement en cause les droits fondamentaux du peuple du Sahara occidental. Elle rappelle, à ce titre, que le droit à l'autodétermination et à l'indépendance demeure « inaliénable, non négociable et imprescriptible ». Le communiqué réaffirme, dans ce contexte, la détermination du peuple sahraoui à défendre ses droits par tous les moyens légitimes reconnus par le droit international. Le Front Polisario assure également rester disposé à coopérer avec les efforts des Nations unies en vue de parvenir à une solution juste et définitive au conflit, permettant de mener à son terme le processus de décolonisation du territoire. Le mouvement réitère ainsi que la fin de la mission onusienne ne saurait clore la question sahraouie ni mettre un terme à son combat pour l'autodétermination et l'indépendance.

Y. R.

SAHARA OCCIDENTAL

La fin de la Minurso n'efface pas le droit sahraoui

PAR NASSIM TERKI

La clôture du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) ne signifie pas la fin du processus de décolonisation du territoire. C'est le rappel fait par la plateforme « N'oubliez pas le Sahara occidental », qui souligne que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination demeure reconnu par les Nations unies, indépendamment du sort de la Mission. Dans une analyse publiée lundi, la plateforme revient sur les fondements juridiques du processus de règlement du conflit et rappelle que la fin de la Minurso ne saurait, à elle seule, remettre en cause les engagements antérieurement pris par les parties. Elle s'appuie notamment sur le Plan de règlement accepté par le Maroc et le Front Polisario en 1988, puis entériné par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ce plan, souligne la même source, a été élaboré avant même la création de la Minurso et n'a fait l'objet d'aucune abrogation expresse. La plateforme insiste ainsi sur la distinction entre le dispositif chargé de mettre en œuvre le processus de règlement et le fondement juridique sur lequel repose celui-ci. À ce propos, elle rappelle les principales étapes ayant conduit à la mise en place du mécanisme onusien. En août 1988, le Maroc et le Front Polisario avaient accepté les propositions présentées conjointement par les Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La résolution 658, adoptée en juin 1990, a ensuite entériné ce processus, avant que la résolution 690, adoptée en avril 1991, ne donne naissance à la Minurso. La Mission avait ainsi pour fonction de contribuer à l'application des engagements déjà pris, notamment à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Pour la plateforme, cette chronologie est essentielle pour comprendre les conséquences de la fin de son mandat. La disparition de l'instrument chargé de faciliter la mise en œuvre du Plan de règlement ne signifie pas que celui-ci est automatiquement annulé. La plateforme reconnaît toutefois que le plan se retrouve désormais privé du mécanisme onusien initialement chargé de son application. Elle estime néanmoins que cette situation ne modifie en rien le statut du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, qui demeure reconnu. À l'appui de cette position, elle cite la déclaration du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui a réaffirmé la disponibilité de l'Organisation à accompagner les deux parties dans la recherche d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, permettant au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination. Dans une déclaration faite dimanche par l'intermédiaire de son porte-parole, Antonio Guterres a également tenu à préciser que la fin de la Minurso ne remettait aucunement en cause le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il a, dans le même temps, confirmé la poursuite des efforts de médiation menés par son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. Pour la plateforme « N'oubliez pas le Sahara occidental », cette prise de position apporte une clarification importante sur la portée de la décision concernant la Mission. Elle distingue clairement la fin d'une opération onusienne de la question de fond à laquelle celle-ci devait répondre. « C'est une Mission de maintien de la paix qui prend fin et non le droit qui a justifié sa création », explique-t-elle. Autrement dit, la fin du mandat de la Minurso ne constitue, en elle-même, ni un abandon du processus de décolonisation ni une remise en cause du droit du peuple sahraoui à décider de son avenir. La déclaration du secrétaire général confirme, selon la plateforme, que cette question demeure inscrite dans le cadre des responsabilités des Nations unies. ■

Éditorial l'EXPRESS

LA DÉCOLONISATION RÉSISTE AUX MANŒUVRES DU MAKHZEN

PAR MAHDI B.

C'est comme dans un film de série B : le peuple sahraoui, face au tam-tam marocain, voit ses droits bafoués par un pouvoir qui cherche, par tous les artifices, à s'emparer de son territoire. Ainsi, après la non-reconduction du mandat de la MINURSO au Sahara occidental occupé et un coup de Jarnac de Washington contre la paix au Maghreb, le Makhzen bat le rappel de ses parlementaires des deux chambres pour crier victoire ! Sinon, comment interpréter cette convocation en urgence du Parlement marocain, moins de 48 heures après la réunion du Conseil de sécurité, si ce n'est comme une volonté d'entamer la danse du scalp des Sahraouis ? En réalité, Rabat a clairement montré, à la suite du blocage américain du renouvellement du mandat de la MINURSO, vendredi dernier, que le Makhzen n'a jamais eu la moindre volonté de discuter de l'avenir de ce territoire non autonome en dehors du cadre de sa prétendue souveraineté. Une position qui, aux yeux de la communauté internationale, s'apparente à une occupation qui n'a que trop duré. Rabat barre ainsi la route à toute solution politique négociée permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Tout simplement, et rien de plus. Car tout le monde le sait : l'ONU, le Conseil de sécurité et la communauté internationale savent que, depuis 1991 et l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans ce territoire, le Maroc refuse de lâcher prise et de donner aux Sahraouis la possibilité de s'exprimer librement sur leur avenir politique. Vendredi dernier, une bataille diplomatique en coulisses, digne de celles de la guerre froide, s'est jouée au Conseil de sécurité. Sur ce terrain, Moscou a donné une leçon diplomatique à Washington, qui voulait offrir sur un plateau le Sahara occidental à la puissance occupante. Face à cette manœuvre, la Russie a fait preuve de fermeté, déclarant : « Nous regrettons la suppression du fondement même de la présence des représentants de l'ONU au Sahara occidental. » En clair, le veto russe opposé au texte américain, qui entendait supprimer toute référence au référendum comme voie de règlement du conflit, a mis à nu, selon Moscou, les desseins du Maroc et de son allié américain. Le projet prévoyait de mettre fin à la MINURSO et de la remplacer par une mission des Nations unies au Sahara occidental (MINUSO), sans les prérogatives liées à l'organisation d'un référendum. En dénonçant les visées expansionnistes marocaines, la Russie a également exprimé, comme l'a expliqué la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, son espoir de voir « le processus de règlement politique se poursuivre, afin de trouver, parmi les différentes options d'organisation territoriale, celle qui sera la plus adaptée aux populations locales », c'est-à-dire aux Sahraouis. Moscou a également dénoncé la « volonté des États-Unis d'accélérer artificiellement le processus de règlement » d'un conflit dont l'issue, selon sa position, doit passer par la consultation du peuple sahraoui à travers un référendum d'autodétermination, lui permettant de choisir librement son avenir politique, sans contraintes ni artifices. Le Maroc, puissance occupante, a ainsi réagi en convoquant ses deux chambres parlementaires pour saluer la décision du Conseil de sécurité de ne pas reconduire le mandat de la MINURSO, précisément chargée de contribuer à l'organisation d'un référendum au Sahara occidental afin de mener à son terme le processus de décolonisation. Or, la tenue d'un tel référendum ne constitue pas la meilleure option pour le Makhzen, puisque la population appelée à se prononcer est celle du territoire concerné, et non les populations marocaines transférées par dizaines de milliers dans les villes du Sahara occidental occupé. À cela s'ajoute la satisfaction affichée par le palais royal à la suite de l'interruption du mandat de la MINURSO, allant jusqu'à réclamer le départ rapide de la mission, comme s'il s'agissait d'une épine qu'il fallait arracher à tout prix ! Le roi, comme on dit, est nu ! Car la véritable bataille remportée par les défenseurs de la liberté a été d'empêcher Washington d'imposer un texte contraire aux droits du peuple sahraoui. Ce projet prévoyait une réduction drastique des prérogatives de la MINURSO, notamment l'abandon de sa mission référendaire. La Russie ne pouvait donc pas soutenir « cette volonté de priver les Sahraouis de leur droit à s'exprimer », explique-t-on au ministère russe des Affaires étrangères. À Rabat, le tam-tam parlementaire peut encore faire du bruit, mais il ne changera rien au fond d'un dossier qui reste à décoloniser. Car il ne faut jamais crier victoire trop tôt !

La mémoire nationale, un enjeu de souveraineté

Des spécialistes plaident pour une loi protégeant l'Histoire nationale

La préservation de la mémoire nationale s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur de souveraineté et un axe essentiel des politiques publiques. Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, le directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, a mis en avant le lien étroit entre la Révolution de libération nationale, la Déclaration du 1er Novembre et la consécration de la souveraineté nationale. Il a souligné que la mémoire algérienne constitue un élément fondamental de l'identité et de la continuité historique de la nation. Dans ce contexte, il a appelé l'élite intellectuelle, les chercheurs et les journalistes à s'investir davantage dans la restitution des vérités historiques et la lutte contre les tentatives de falsification. Il a notamment insisté sur la nécessité de « décoloniser l'Histoire » à travers des débats sérieux, un travail de recherche approfondi et une mobilisation des compétences nationales, afin de mettre en lumière les crimes du colonialisme et de préserver le récit historique algérien. De son côté, le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté algérienne au Conseil de la nation, Mohamed Amroune, a plaidé pour l'inscription de la mémoire nationale au rang des priorités permanentes de l'action publique. Estimant que l'Algérie demeure confrontée à des tentatives de falsification de son histoire et de négation de son héritage, il a souligné l'importance de l'adoption d'une loi spécifique à la mémoire. Un tel cadre juridique permettrait, selon lui, de mettre en place des mécanismes de protection à toutes les étapes, de préserver le patrimoine qui lui est associé et d'assurer sa transmission aux générations futures. Il a également rappelé que cette question figure parmi les priorités du président de la République depuis 2019, citant notamment les assises nationales de la mémoire et le lancement de l'élaboration d'un texte législatif en la matière. Pour Mohamed Amroune, l'Histoire et la mémoire sont désormais au cœur des conflits contemporains et des affrontements culturels. Il estime ainsi que la lutte contre la falsification des faits et la spoliation de l'Histoire exige une mobilisation institutionnelle et intellectuelle, fondée sur les témoignages, les archives et les travaux des historiens, afin de répondre aux discours qui minimisent ou nient le caractère criminel du colonialisme.

R. N.

CROISSANCE, INVESTISSEMENT ET SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement dévoile ses priorités budgétaires

Le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, a présenté, hier, le projet de loi de finances (PLF) 2027 devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte prévoit une série de mesures destinées à soutenir l'investissement productif, à renforcer la diversification de l'économie nationale, à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à améliorer leur cadre de vie.

PAR MAHREZ Z



Pour l'exercice 2027, les prévisions tablent sur une croissance économique de 4,2 %, des recettes budgétaires dépassant 9 251 milliards de dinars et des dépenses avoisinant 17 883 milliards de dinars en crédits de paiement. Lors de cette séance plénière, présidée par la présidente de l'APN, Khalida Boufedeche, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a indiqué que l'élaboration du projet intervenait dans un contexte international marqué par la persistance des incertitudes géopolitiques, les pressions inflationnistes et les fluctuations des marchés de l'énergie. Les mesures législatives proposées s'articulent autour de plusieurs axes, portant notamment sur le soutien à l'investissement productif, la diversification de l'économie, la préservation du pouvoir d'achat, l'élargissement de l'assiette fiscale et la mobilisation des ressources. Elles concernent également la simplification des procédures, la modernisation de l'administration, le renforcement de la conformité et de la transparence fiscales, ainsi que la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Des dispositions douanières et des mesures relatives aux biens de l'État sont également prévues. Sur le plan macroéconomique, les prévisions du PLF 2027 retiennent un taux de croissance de 4,2 %. Les recettes budgétaires devraient dépasser 9 251,1 milliards de dinars, tandis que les dépenses sont estimées à 17 251,6 milliards de dinars en autorisations d'engagement (AE) et à 17 882,6 milliards de dinars en crédits de paiement (CP). Les dépenses de transfert sont, en outre, évaluées à 4 356,64 milliards de dinars en autorisations d'engagement et à 4 415,35 milliards de dinars en crédits de paiement. Ces enveloppes sont destinées essentiellement au financement des subventions des produits de large consommation, dans le cadre du dispositif de soutien de l'État. Les hypothèses macroéconomiques détaillées présentées par le ministre devant la commission des finances et du budget de l'APN, le 12 octobre, retiennent un prix de référence fiscal du baril de pétrole de 60 dollars et un prix de marché de 70 dollars. Le taux de change prévisionnel est fixé à 131 dinars pour un dollar, tandis que l'inflation est estimée à 4 % en 2027.

Des mesures en faveur de l'investissement productif

Parmi les principales dispositions annoncées en séance plénière figure la réorganisation du cadre institutionnel régissant l'investissement, à travers la consécration de trois organismes chargés de cette mission : l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil national de l'investissement (CNI) et le Guichet unique de l'investissement. Les mesures fiscales complémentaires présentées lors de l'examen du texte en commission comprennent notamment des dispositions destinées à encourager le financement des entreprises. Il est ainsi proposé d'exonérer de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), pendant une durée de dix ans, les fonds d'investissement créés dans le cadre d'accords internationaux. Le projet prévoit également des mesures en faveur des organismes de capital-risque et des sociétés d'investissement, dans le cadre du soutien au financement des start-up et des petites et moyennes entreprises. La modernisation de l'administration constitue un autre axe du texte présenté hier en séance plénière. Dans ce cadre, le PLF propose de rendre obligatoires la déclaration et le paiement à distance pour les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU), afin de simplifier les démarches fiscales et d'accélérer la dématérialisation des procédures. Le renforcement de la conformité et de la transparence fiscales, ainsi que la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, figurent également parmi les objectifs des nouvelles dispositions. Des mesures douanières et d'autres relatives aux biens de l'État sont, par ailleurs, prévues. Dans le volet consacré à la préservation du pouvoir d'achat, le projet de loi prévoit la reconduction, jusqu'au 31 décembre 2029, de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux opérations d'importation et de vente de légumineuses. Cette mesure concerne également les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, ainsi que le poulet de chair et la dinde produits localement. Présentant les prévisions de clôture de l'exercice en cours devant les députés, Mohamed Lamine Lebbou a indiqué que la croissance économique devrait atteindre environ 4,3 % en 2026. Cette évolution serait principalement portée par les performances de l'activité hors hydrocarbures, dont la croissance est attendue à 4,8 %, ainsi que par la reprise du secteur des hydrocarbures, avec un taux prévisionnel de 1 %. En valeur nominale, le produit intérieur brut (PIB) devrait dépasser 48 723 milliards de dinars à la fin de l'année. Les recettes budgétaires devraient, quant à elles, dépasser 8 611 milliards de dinars, tandis que les dépenses sont estimées à plus de 17 636 milliards de dinars, tout en restant dans les limites des crédits ouverts au titre de la loi de finances 2026. La fiscalité pétrolière recouvrée devrait atteindre 4 157,2 milliards de dinars, grâce à l'augmentation attendue des exportations d'hydrocarbures. L'excédent dégagé devrait permettre d'alimenter le Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur d'environ 1 459 milliards de dinars. La présentation du projet de loi devant l'APN a été suivie de l'ouverture du débat parlementaire sur ses différentes dispositions. Les débats se poursuivront jusqu'au 5 novembre, date à laquelle interviendront les présidents des groupes parlementaires, avant la réponse du représentant du gouvernement. Le texte final sera soumis au vote des députés le lundi 16 novembre. À vérifier avant publication : les dépenses totales annoncées dans l'introduction (17 883 milliards de dinars) correspondent aux crédits de paiement, tandis que le montant des autorisations d'engagement est de 17 251,6 milliards. Par ailleurs, les chiffres des dépenses de transfert et les prévisions de clôture 2026 ont été conservés tels que fournis. ■

Deux fermes éoliennes de 200 MW au programme de Sonelgaz

Dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, Sonelgaz – Énergies renouvelables (Sonelgaz-ER) franchit une nouvelle étape avec le lancement d'un appel d'offres national ouvert pour la réalisation de deux fermes éoliennes d'une capacité globale de 200 mégawatts (MW). Cette démarche marque le lancement officiel des études de faisabilité en vue de la réalisation de ces projets selon la formule ingénierie, approvisionnement et construction (EPC). Ce projet d'envergure, qui comprend également le raccordement complet au réseau national de transport de l'électricité, est réparti en deux lots de 100 MW chacun. Le premier sera implanté dans la localité de Tilghemt, dans la wilaya de Laghouat, tandis que le second sera réalisé dans la wilaya de Djelfa. Le choix stratégique des Hauts-Plateaux répond à une double exigence : exploiter au mieux le potentiel éolien national et assurer un équilibre régional dans la production d'électricité décarbonée. À travers cette initiative, le groupe Sonelgaz réaffirme son rôle central dans la transition énergétique en Algérie et contribue aux efforts du pays visant à préserver ses ressources fossiles et à diversifier durablement son mix énergétique.

LE MINISTÈRE A OBTENU UNE DÉROGATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Un concours de recrutement sur titre organisé dans le secteur de l'Education

Le ministère de l'Education devrait organiser un concours national de recrutement pour l'accès aux postes de superviseur de l'éducation, d'éducateur spécialisé en soutien pédagogique et d'attaché principal de laboratoire. Le ministère avait demandé octobre dernier une autorisation exceptionnelle de la Direction générale de la Fonction publique pour l'organisation d'un concours sur titre afin de combler les postes demeurés vacants lors du concours de recrutement sur épreuve qui s'est déroulé septembre dernier et appuyer les établissements scolaires des ressources humaines nécessaires.

PAR MERIEM K.



Le ministère de l'Education a obtenu une dérogation de la Direction générale de la Fonction publique pour l'organisation d'une nouvelle session de concours de recrutement externe au titre de l'année 2026.

Le recrutement concerne l'accès aux grades de superviseur de l'éducation, d'éducateur spécialisé en soutien pédagogique et d'attaché principal de laboratoire. Des postes demeurés selon le département de Mohamed Seghir Saadaoui vacants en dépit du concours externe organisé au titre de l'exercice de 2026. Ce premier concours prévoyait le recrutement de plus de 26 000 agents dans plusieurs grades, dont 16 601 postes d'éducateur spécialisé en soutien pédagogique, 5 628 postes de superviseur de l'éducation et 1 510 postes d'attaché principal de laboratoire.

Ce concours a révélé qu'il restait des postes budgétaires vacants en raison du nombre de candidats admis jugé « insuffisant », par le ministère. Afin de combler les postes budgétaires restés sans titulaire dans ces grades depuis le lancement de l'année scolaire en cours, le ministère a demandé de la Direction générale de la Fonction publique, dans une correspondance datée du 21 octobre dernier, une dérogation pour l'organisation d'un second concours sur titre et offrir par conséquent de nouvelles perspectives professionnelles aux candidats désireux d'intégrer le secteur éducatif à travers trois grades sus-cités. Suite à cette requête, la Direction générale de la Fonction publique a officiellement accordé son aval au ministère pour le lancement d'une nouvelle session de concours de recrutement externe au titre de l'année 2026. »

Contrairement au mode d'évaluation initial fondé sur des tests écrits, cette nouvelle mouture administrative s'articulera autour d'un concours sur titres, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. L'ensemble de cette opération s'inscrit dans le strict respect des critères de sélection édictés par l'arrêté interministériel du 31 août 2026. Ce texte réglementaire définit le cadre juridique et organisationnel régissant les concours et examens professionnels pour l'accès aux différents corps de la fonction publique éducative.

À travers cette démarche, le ministère ambitionne d'optimiser l'encadrement pédagogique et de pourvoir l'ensemble des structures scolaires en ressources humaines indispensables au bon déroulement de l'année scolaire. ■

Inauguration du siège du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger

Le siège du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger a été officiellement inauguré hier à Ben Aknoun (Alger), en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à établir des passerelles de communication et de coopération entre les compétences scientifiques nationales établies à l'étranger et celles exerçant dans le pays.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, aux côtés du coordinateur du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr Elias Zerhouni, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari.

L'inauguration de cet édifice scientifique s'inscrit dans le cadre du parachèvement d'un processus institutionnel visant à mobiliser les compétences scientifiques nationales afin de contribuer au développement du pays et au renforcement de ses capacités dans différents domaines

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement du programme « Sanaa 2 » à l'échelle nationale



La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a supervisé hier à Alger le lancement du programme de formation professionnelle « Sanaa 2 », destiné aux personnes souhaitant acquérir des compétences professionnelles à travers des formations pratiques dispensées selon un calendrier adapté à leurs contraintes.

En donnant le coup d'envoi du programme « Sanaa 2 » depuis le centre de formation et d'enseignement professionnels « Maamar Sahli » (Garçons) à Reghaïa, la ministre a précisé que ce programme s'adresse à différentes tranches d'âge à partir de 15 ans, sans limite d'âge supérieure, et ce, à travers l'ensemble des wilayas du pays. Elle a également indiqué que le nombre d'inscrits à ce programme a atteint à ce jour « 180 000 inscrits, dont 15 % sont âgés de plus de 60 ans », sachant que les inscriptions se poursuivent toujours.

Mme Arhab a souligné que le programme « Sanaa 2 », qui vient compléter « Sanaa 1 » lancé en juillet dernier, suscite un vif engouement de la part des personnes désireuses de bénéficier de ce parcours de formation. Celui-ci englobe six spécialités professionnelles fondamentales : la peinture, l'électricité du bâtiment, le plâtrage, la plomberie (installation sanitaire), la soudure, ainsi que la réfrigération et la climatisation. D'autres spécialités professionnelles y sont intégrées selon les besoins exprimés par les directions de la formation et de l'enseignement professionnels au niveau des wilayas, en tenant compte des spécificités de chacune d'elles.

Dans le même contexte, elle a rappelé que le stagiaire bénéficie de séances de formation selon un calendrier fixé par chaque direction de wilaya, « de manière à prendre en compte les contraintes des bénéficiaires ». Ces séances de formation peuvent ainsi être programmées en semaine à partir de 16h00, les vendredis et samedis, ou selon toute autre organisation au cours de la semaine, conformément au programme établi à l'échelle locale.

Le programme s'étale sur l'ensemble de l'année de formation, permettant ainsi d'organiser des sessions selon le calendrier adopté par les directions de wilayas. Cela garantit l'élargissement des opportunités d'accès à la formation pratique et rapproche l'offre de formation des différentes catégories ciblées à travers le territoire national, dans le but de « développer les capacités, d'affiner les compétences et d'ouvrir des perspectives plus larges aux personnes désireuses d'apprendre un métier et d'acquérir de nouvelles qualifications », a ajouté la ministre. ■

CNR

Mise en service du guichet numérique unique «Takaoudi»

Le guichet numérique unique «Takaoudi» a été mis en service, hier, au niveau des différentes agences locales de la Caisse nationale des retraites (CNR), en vue de faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques, indique un communiqué de la Caisse.

Dans le cadre d'une démarche visant à faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques, et en application des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le projet «Takaoudi - ALL IN ONE - Tous vos services numériques à un seul guichet» a été lancé, lundi, au niveau des agences locales de la Caisse, pour «faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques et les encourager à les utiliser, en assurant un accompagnement de proximité et une orientation au niveau des agences locales», précise-t-on de même source.

Ce projet consiste à «créer un guichet numérique unique au niveau de chaque agence locale, destiné à faire connaître les différents services numériques que propose la Caisse et à fournir des explications simplifiées sur leur utilisation, tout en assurant un accompagnement effectif des retraités dans le téléchargement de l'application +Takaoudi+, la création et l'activation de leurs comptes numériques, ainsi que leur orientation vers les services répondant à leurs besoins».

Dans ce cadre, «ces guichets ont été aménagés selon un modèle uniforme pour garantir une identité visuelle harmonisée du projet à travers les différentes agences, en sus de la mise à disposition des moyens nécessaires à la présentation des services numériques, notamment le guide « Takaoudi », qui comporte des explications simplifiées sur les différents services numériques disponibles sur l'application, ainsi qu'un code QR permettant d'y accéder directement», lit-on dans le communiqué.

Le projet vise à «passer de la simple présentation des services numériques à un accompagnement de proximité des retraités dans leur utilisation, étape par étape, contribuant ainsi à renforcer leur autonomie dans l'accès aux services disponibles à distance, à réduire les déplacements répétés vers les agences locales, à alléger la pression sur les guichets d'accueil et à améliorer la qualité du service public fourni».

Dans ce contexte, «les chargés de communication au niveau des agences locales jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'orientation des retraités, en leur fournissant les explications nécessaires et en les accompagnant dans l'utilisation de l'application et des services numériques, tout en recensant leurs préoccupations et les difficultés auxquelles ils sont confrontés et en proposant des améliorations à même de répondre à leurs besoins».

A travers le lancement de ce projet, la CNR réaffirme «son engagement à poursuivre le processus de transformation numérique et à développer ses mécanismes de prestation de services, en plaçant le retraité au cœur de ses préoccupations, en consacrant le principe de proximité et d'accompagnement, et en faisant de la numérisation un outil pratique permettant de simplifier les procédures et d'améliorer l'expérience de l'usager», conclut le communiqué.

Infrastructures routières

95 projets de développement et de modernisation **lancés** à travers 24 wilayas

Un important programme de développement et d'entretien du réseau routier a été concrétisé à travers plusieurs régions du pays. Au total, 95 projets portant sur un linéaire de 853,5 km ont été inscrits, dont 56 déjà mis en service et 39 ayant fait l'objet d'un lancement des travaux.

FATIHA A.



Ces opérations visent à améliorer les infrastructures de base, renforcer la sécurité routière et fluidifier les déplacements des citoyens, tout en soutenant la dynamique économique et sociale.
«À l'occasion de la commémoration du 1er Novembre 1954, plusieurs projets structurants dans le domaine des routes et des infrastructures ont ainsi été inaugurés, mis en exploitation ou lancés dans différentes wilayas, notamment Mila, Tissemsilt, M'Sila, Touggourt, Béjaïa, Sétif, Bouira, Mostaganem, El Oued et Souk Ahras», indique un communiqué du ministère des travaux publics.Dans la wilaya de Mila, le nouvel échangeur réalisé à l'entrée sud de la RN5A a été mis en service, dans le cadre du projet de dédoublement de la route reliant l'autoroute Est-Ouest au chef-lieu de wilaya. Cette deuxième tranche porte sur un linéaire global de 10,4 km et devrait contribuer à améliorer les conditions de circulation et à faciliter l'accès à la ville.À Tissemsilt, le projet de réalisation de la voie de contournement de la ville de Khemisti, sur une distance de 5 km, a été mis en service. Dans la wilaya de M'Sila, les opérations ont concerné l'inauguration du projet d'entretien du chemin de wilaya CW1 reliant M'Sila à Souamaa, sur un linéaire de 10,8 km.Dans la wilaya de Touggourt, la première tranche du projet de renforcement de la RN16 a été mise en service sur une distance de 20 km, dans le cadre d'une opération globale portant sur 34 km entre les localités de Ben Nasser et El M'naguer.Par ailleurs, dans la wilaya de Béjaïa, plusieurs opérations importantes sont prévues, notamment la modernisation et la mise en conformité des tunnels de Kherrata (T1 et T2), ainsi que la mise en service de l'ouvrage d'art réalisé sur le CW17, dans la commune de Darguina. Le programme prévoit également le lancement des travaux de renforcement de la RN9 sur un linéaire de 16 km, en plus d'un projet de protection de l'aéroport Abane-Ramdane.À Sétif, le lancement de trois projets d'aménagement et de dédoublement de routes a également été annoncé. Ils concernent la voie de contournement sud de la ville de Sétif, sur 18 km, la RN5 au niveau de la voie de contournement sud d'El Eulma, sur 10 km, ainsi que la RN78 entre Guellal et Bir Haddada, sur une distance de 15 km.Dans la wilaya de Bouira, la RN33 a été remise en service après l'achèvement des travaux de traitement de six points de glissement de terrain sur le tronçon reliant Tikjda aux limites de la wilaya de Tizi Ouzou. La mise en service a également concerné la première tranche du projet de renforcement de la RN15, sur 6 km, dans la commune d'Agbalou, dans le cadre d'un projet global de 12 km. À cela s'ajoutent l'entretien des chemins de wilaya CW12 et CW25 sur une distance totale de 15,5 km, ainsi que des travaux sur la RN25, dans le cadre du programme 2026.À Mostaganem, le lancement des travaux de dédoublement de la voie de contournement de Kharrouba, sur 5 km, est également prévu. Le projet comprend la réalisation de deux passages souterrains afin d'améliorer la fluidité du trafic et de réduire les points de congestion.Dans la wilaya d'El Oued, un nouvel axe routier de 10 km, réparti en deux tranches, sera mis en service. Cette route relie le CW403, à partir de la commune d'El Bayadha, en passant par la zone d'El Araïer, jusqu'à la zone industrielle de la commune d'El Alenda, sur la RN16.À Souk Ahras, trois projets ont été mis en service. Ils portent sur le renforcement et le revêtement de la RN81 reliant Souk Ahras à Hammam Tassa, sur 12 km, l'entretien du CW4 entre M'daourouch et Tiffech, sur 10 km, ainsi que la maintenance du CW10 entre Zaârouria et Djhaïfa, sur un linéaire de 4,7 km.À l'échelle nationale, ce programme comprend ainsi 95 projets de développement et d'entretien du réseau routier répartis sur 24 wilayas, couvrant un linéaire total de 853,5 km. Parmi ces opérations, 56 projets, représentant 464,5 km, ont été mis en service, tandis que les travaux de réalisation de 39 autres projets, totalisant 389 km, ont été officiellement lancés.

Algérie Poste

Ouverture et réouverture de plusieurs **bureaux** à travers le pays

À l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, Algérie Poste poursuit ses efforts visant à étendre son réseau postal et à améliorer les conditions d'accueil des clients, à travers le rapprochement de ses services des citoyens.Dans ce cadre, plusieurs bureaux de poste ont été inaugurés à travers différentes wilayas du pays. Il s'agit notamment du bureau de poste El Debdeb Ennahda, dans la commune d'El Debdeb, et du bureau du 1er Novembre 1954, dans la commune d'In Amenas, dans la wilaya d'Illizi, ainsi que du bureau Oued Athmania Salem, dans la commune d'Oued Athmania, dans la wilaya de Mila.La liste comprend également le bureau El Attaf 8 Mai 1945, dans la wilaya d'Aïn Defla, le bureau du moudjahid Abassi Lounar, dans la commune de Rouiba (Alger), ainsi que le bureau d'El Khroub, situé dans la cité AADL des 2.000 logements, dans la wilaya de Constantine.Par ailleurs, deux bureaux de poste ont été remis en service dans la wilaya de Mostaganem, à savoir celui du port de Mostaganem et celui d'Oued El Kheir, permettant ainsi de renforcer davantage la couverture postale dans ces localités. ***F.A.***

Pour l'installation des terminaux de paiement électronique TPE

INATEL **obtient** l'agrément du GIE Monétique

L'entreprise INATEL (Industrie algérienne de la téléphonie) a obtenu l'agrément officiel du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) pour exercer l'activité d'installation des terminaux de paiement électronique (TPE) de Classe V, indique un communiqué de l'entreprise, selon l'APS.
Cet agrément vient consacrer les compétences et l'expertise des cadres et des équipes techniques de l'entreprise, tout en renforçant ses capacités à contribuer au développement et à la modernisation des moyens de paiement électronique en Algérie, précise la même source.
Dans ce cadre, la direction des opérations de l'entreprise mobilisera les moyens humains, logistiques et techniques nécessaires pour accélérer le déploiement et la distribution des TPE, en assurant les prestations de livraison, d'installation et de mise en service, ainsi que la formation des commerçants et leur accompagnement dans l'utilisation de ces équipements.Cette démarche vise à contribuer à la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique dans les meilleurs délais, tout en garantissant la qualité et l'efficacité des services, selon le communiqué.
L'entreprise a affirmé que cet agrément s'inscrit dans le cadre de son engagement à contribuer au processus de transformation numérique nationale, et au développement d'un système de paiement électronique sécurisé, fiable et moderne.Relevant du groupe «ELEC El-Djazaïr» et ayant son siège dans la wilaya de Tlemcen, INATEL est une entreprise publique opérant dans le domaine des industries électroniques et des solutions numériques.Elle œuvre à concevoir des produits spécialisés et à intégrer des solutions technologiques au profit des entreprises, des organismes publics et des grandes infrastructures, en s'appuyant sur l'expertise et les compétences nationales.
L'entreprise a également étendu ses activités aux marchés africains, en signant, en septembre dernier, un accord avec la Coordination permanente du Comité stratégique pour la supervision du projet d'extension de la ville de Kinshasa (CSSPEVK), en République démocratique du Congo (RDC), dans le cadre d'un consortium regroupant INATEL et les entreprises «PGS Africa» et «DABYAN», pour la mise en œuvre d'un programme numérique, industriel et technologique intégré, dans le cadre du projet de la nouvelle ville «Kinshasa Kia Mona».Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts de l'entreprise visant à renforcer sa présence sur les marchés africains, après avoir exporté des TPE vers le Nigeria.

R.E.

Energie

L'APRUE renforce les compétences en gestion des flottes de véhicules et en éco-conduite

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) a clôturé, le 29 octobre 2026, une nouvelle session de formation consacrée à la « Gestion des flottes captives et à l'éco-conduite », organisée du 26 au 29 octobre, dans le cadre de ses actions visant à promouvoir la maîtrise de l'énergie et les pratiques de mobilité durable.
Cette formation s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels vers une utilisation plus rationnelle de l'énergie dans le secteur du transport, considéré comme l'un des domaines présentant un important potentiel d'économie de carburant. Elle avait notamment pour objectif de renforcer les compétences des participants en matière de gestion efficace des parcs automobiles, tout en les initiant aux techniques de conduite économique et responsable.
À travers des apports théoriques et des exercices pratiques, les participants ont pu approfondir leurs connaissances sur les différents leviers permettant d'améliorer la performance énergétique des flottes de véhicules. Les échanges ont notamment porté sur l'optimisation de l'exploitation des véhicules, le suivi de la consommation de carburant, la planification des déplacements, l'entretien préventif ainsi que la maîtrise des coûts liés au fonctionnement des parcs automobiles.
Une attention particulière a également été accordée à l'éco-conduite, qui repose sur l'adoption de comportements responsables au volant, tels que la maîtrise de la vitesse, l'anticipation des freinages et des accélérations, ainsi que l'utilisation optimale des véhicules. Ces pratiques permettent non seulement de réduire la consommation de carburant, mais également de limiter l'usure des équipements, de diminuer les coûts d'entretien et de réduire les émissions de gaz polluants.
La gestion des flottes captives représente, à ce titre, un enjeu important pour les entreprises et les institutions disposant de parcs de véhicules dédiés à leurs activités. L'amélioration de leur efficacité énergétique constitue un moyen concret de réduire les dépenses d'exploitation et de contribuer aux objectifs nationaux de rationalisation de la consommation énergétique.

F.A.

CAPITAL-INVESTISSEMENT

La COSOB **précise** les règles de calcul du ratio de division des risques

Dans le cadre du renforcement de la solidité financière des sociétés de capital-investissement et de la maîtrise des risques liés à la concentration de leurs portefeuilles, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a publié une nouvelle position réglementaire fixant les modalités de calcul du ratio de division des risques.



FATIHA A.

Ce texte apporte des clarifications sur la détermination de la situation nette comptable et les éléments à prendre en compte pour encadrer les investissements dans une même entreprise.

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a publié, hier, la Position n° 02/2026 portant sur le mode de calcul du ratio de division des risques applicable aux sociétés de capital-investissement (SCI), conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 06-11 du 24 juin 2006, modifiée et complétée, relative à la société de capital-investissement.

À travers cette position, la COSOB entend renforcer les mécanismes de maîtrise des risques financiers auxquels sont exposées ces sociétés, en particulier ceux liés à la concentration des participations dans une même entreprise. L'objectif est de préserver leur solidité financière, d'assurer la continuité de leur exploitation et de garantir une meilleure répartition des investissements au sein de leurs portefeuilles.

Dans ce cadre, la Commission rappelle que les sociétés de capital-investissement ne peuvent consacrer plus de 15 % de leur situation nette comptable à des participations en fonds propres dans une même entreprise. Ce plafond constitue ainsi une règle prudentielle destinée à limiter l'exposition à un seul bénéficiaire et à réduire les risques liés à une concentration excessive des investissements.

La nouvelle position apporte également des précisions sur la notion de capital et de réserves retenue pour le calcul de ce ratio. La COSOB indique que ces éléments doivent être appréciés après affectation du résultat, en intégrant les résultats des exercices antérieurs ainsi que celui du dernier exercice clos, dès lors qu'aucune décision de distribution n'a été prise par les organes compétents de la société.

S'agissant de la détermination de la situation nette comptable, celle-ci doit correspondre à la somme algébrique de plusieurs postes du bilan, notamment le capital social, les primes d'émission, les écarts de réévaluation, les réserves, le report à nouveau et le résultat du dernier exercice clos. Cette définition vise à établir une base de calcul homogène et à mieux refléter les ressources financières effectivement disponibles pour les opérations d'investissement.

La COSOB précise, par ailleurs, que la fraction non libérée des apports doit être déduite de la situation nette comptable de référence. En conséquence, le calcul du ratio doit reposer exclusivement sur les fonds propres effectivement libérés, ainsi que, le cas échéant, sur les apports appelés mais non encore libérés. Cette disposition permet de distinguer les ressources réellement mobilisables des engagements d'apport qui n'ont pas encore été versés.

Autre précision importante : les écarts de réévaluation pris en compte doivent concerner uniquement les immobilisations corporelles et financières et découler d'une décision officielle autorisée par la loi ou par les organes sociaux compétents, qu'il s'agisse de la société de capital-investissement elle-même ou des sociétés composant son portefeuille de participations.

En revanche, les provisions réglementées et les subventions d'investissement ne doivent pas être intégrées dans la situation nette comptable. La Commission justifie cette exclusion par le fait que ces éléments, issus notamment d'incitations fiscales ou d'aides publiques, ne présentent pas le caractère de fonds stables définitivement acquis.

Enfin, la position réglementaire encadre le traitement des bénéfices destinés à être distribués. Ainsi, tout bénéfice ayant fait l'objet d'une décision officielle de mise en distribution par les organes sociaux compétents doit être déduit de la situation nette comptable, même si le paiement effectif aux bénéficiaires n'a pas encore été réalisé à la date du calcul du ratio.

À travers ces clarifications, la COSOB vise à harmoniser les pratiques comptables et prudentielles des sociétés de capital-investissement, tout en renforçant la transparence et la fiabilité de l'évaluation de leur capacité financière. L'encadrement du ratio de division des risques constitue, à ce titre, un instrument essentiel pour prévenir les risques de concentration, préserver l'équilibre des portefeuilles de participations et consolider les conditions de fonctionnement du secteur du capital-investissement en Algérie.

Les prix du pétrole reculent de près de 3,5 %

Les cours du pétrole ont enregistré un net repli, hier, abandonnant une partie des gains réalisés au cours du mois d'octobre. Cette baisse intervient dans un contexte marqué par les espoirs d'une issue diplomatique à la guerre en Iran, alors que des discussions se poursuivent entre responsables iraniens et qataris en vue de parvenir à un accord mettant fin au conflit.

Selon la plateforme spécialisée Ettaqa, les prix du pétrole ont reculé de près de 3,5 % dans les échanges d'hier, sous l'effet notamment des perspectives d'une désescalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. À 08h20 (heure de La Mecque), les contrats à terme sur le Brent de référence, pour livraison en janvier 2027, cédaient 3,17 %, à 109,83 dollars le baril.De leur côté, les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre 2026, ont chuté de 3,42 %, pour s'établir à 100,56 dollars le baril, selon les données suivies en temps réel par la plateforme spécialisée Energy Platform, basée à Washington.

Ce mouvement de baisse intervient après une progression particulièrement soutenue des cours durant le mois d'octobre. Le Brent a ainsi enregistré une hausse de 11 % sur l'ensemble du mois, tandis que le WTI a progressé de 14 %. Cette évolution avait été alimentée par les craintes d'une nouvelle escalade du conflit entre les États-Unis et l'Iran, notamment à l'approche des élections américaines de mi-mandat au Congrès.

Cité par les médias spécialisés, Tim Water, analyste principal des marchés chez KCM Trade, a expliqué que le recul des cours reflétait « une correction technique » après les fortes hausses enregistrées la semaine précédente. L'analyste a toutefois relevé que les marchés demeuraient particulièrement attentifs à l'évolution de la situation iranienne. Selon lui, une nouvelle montée des tensions pourrait relancer les cours du Brent vers le seuil des 120 dollars le baril.

R.E.

Oléiculture

Des **prévisions** de 16 millions de litres d'huile d'olive à Béjaïa

Les prévisions de la production de l'huile d'olive dans la wilaya de Bejaia sont estimées à près de 16 millions de litres au titre de la saison oléicole 2026/2027, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Le directeur des services agricoles, Mohamed Boutiba Benkelaouz, a indiqué à l'APS, que les prévisions ont été portées à 16 millions de litres de l'huile d'olive pour l'actuelle saison, dont le coup d'envoi de la campagne de cueillette a été donné le 29 octobre dernier à partir de la commune de Bouhamza.

La wilaya compte une superficie oléicole de 57.000 hectares, représentant 12% du verger oléicole national et près de 45 % de la superficie agricole locale, a précisé le responsable du secteur.Un programme de plantation de 100.000 oliviers sur une superficie de 230 hectares a été réalisé durant la saison 2025/2026, pour un montant de 470 millions de DA, a-t-il ajouté.

Le secteur compte également 393 huileries, dont 133 semi-automatiques, 100 à chaine continue et 160 huileries traditionnelles, pour une capacité globale de trituration estimée à 2.260 quintaux d'olive par heure, a indiqué le DSA.

Le soutien à l'ouverture d'huileries modernes se poursuit à travers les crédits agricoles accordés par les pouvoirs publics, a indiqué le même responsable, précisant que plusieurs demandes de financement sont en cours d'examen par les services concernés.S'agissant des perspectives du secteur, M. Boutiba Benkelaouz a indiqué que la DSA mise sur le renouvellement et l'intensification des vergers oléicoles, ainsi que le développement de l'irrigation, afin d'améliorer la productivité des oliviers.

Il a également souligné la nécessité de moderniser et d'étendre les huileries à travers la wilaya qui compte 160 unités traditionnelles, ainsi que de promouvoir l'huile d'olive locale sur les marchés national et international.

Le directeur des services agricoles a assuré que les superficies oléicoles touchées par les incendies feront l'objet de programme de plantation et de réhabilitation des vergers dans le cadre des mesures d'indemnisation.Par ailleurs, une rencontre avec les professionnels de la filière oléicole de la wilaya, durant laquelle plusieurs questions liées au développement de la filière seront abordées, est prévue prochainement, note le DSA.

Aïn Temouchent

De nouvelles structures touristiques entrent **en service**

La wilaya d'Aïn Temouchent s'est renforcée, samedi, par des projets de raccordement au gaz de ville et de nouvelles infrastructures touristiques mises en service à l'occasion des célébrations commémorant le 72e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération.



A cette occasion, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a supervisé la mise en service du projet d'alimentation en gaz de ville au profit de 109 foyers situés dans le village de «Douaïma», relevant de la commune de Hammam Bouhadjar. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), pour lequel une enveloppe financière de 22,43 millions de dinars a été attribuée, afin de réaliser un réseau de distribution sur une distance de 6,5 kilomètres, partant du village «Aïn El-Beïda» jusqu'à la localité de «Douaïma». Le projet a été concrétisé dans un délai n'ayant pas dépassé 6 mois, selon les explications fournies par la directrice de l'Energie de la wilaya, Thouraya Abbou. Dans la commune côtière de Terga, le wali d'Aïn Temouchent, supervisé, en présence du directeur général de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), Rezki Messaoudi, la mise en service d'un nouveau village touristique pertinent de cette institution bancaire. Ce village touristique, qui s'inscrit dans le cadre des investissements de la BADR, s'étend sur une superficie totale de plus de 31.000 mètres carrés. Il dispose de 84 appartements de type F3, 42 autres appartements de type F2, ainsi que cinq villas. Ce même village touristique, réalisé selon les normes touristiques modernes, comprend également 32 chambres d'hôtel, une piscine, des espaces sportifs et des espaces verts de loisirs et de détente, selon les explications fournies. Le directeur général de la BADR, Rezki Messaoudi, a salué «les facilités accordées par les autorités locales pour la réalisation de ce village touristique et sa mise en service», soulignant que cette infrastructure contribuera à créer de nouveaux emplois et à stimuler l'activité touristique dans la région.

De son côté, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a affirmé que ce village touristique «constitue une valeur ajoutée pour la zone d'expansion touristique (ZET) de la commune de Terga, sur laquelle les pouvoirs locaux publics misent pour attirer de nouveaux projets touristiques dans la région».Le parc hôtelier de la wilaya s'est également renforcé avec un nouvel hôtel dans la commune de Beni Saf, d'une capacité d'accueil de 26 lits, mis en service à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération.Enfin, dans le village «Aïn Larabâa» (commune de Sidi Safi), le wali a posé la première pierre d'un nouveau lycée, dont la réalisation est prévue dans un délai ne devant pas excéder 14 mois, selon les engagements de l'entreprise de réalisation. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme des établissements scolaires destinés aux quartiers intégrés, dont la concrétisation sur le terrain est supervisée par le secteur des équipements publics.

Réseau de distribution de gaz naturel à Mascara

Raccordement de 694 habitations en **zones rurales**

Un total de 694 habitations situées dans des zones rurales de la wilaya de Mascara ont été raccordées, samedi, au réseau de distribution de gaz naturel, dans le cadre des festivités marquant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. Cette opération, supervisée par le wali, Fouad Aïssi, en présence des autorités locales civiles et militaires, de membres de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile, concerne les agglomérations rurales d'»Ouled El Aoufi», dans la commune de Maoussa (176 habitations), d'» Atla», dans la commune de Mascara (28 habitations), ainsi que celles de «Zaouch», «M'kid» et «Sidi Ben Zerga», dans la commune de Sidi Abdelmoumen (490 habitations), a indiqué le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest, Ismaïl Hassan Douadji.La réalisation de cette opération nécessite la mise en place de 26,6 km de réseaux de transport et de distribution de gaz naturel, pour un investissement financier de plus de 180,9 millions de dinars, mobilisé dans le cadre des budgets de l'Etat et de la commune, ainsi que du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Réalisés dans des délais variants entre trois et six mois, ces travaux ont permis de porter à plus de 65% le taux de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans les zones rurales pertinentes des communes concernées, a précisé la même source.Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont procédé à la mise en service d'un bureau de poste au quartier «El Mahatta», dans la ville de Mascara, ainsi qu'à l'inauguration d'un groupe scolaire au village d'»Ouled Merah», dans la commune de Froha. Deux terrains de sport de proximité ont également été inaugurés dans la localité de « Bagdad », dans la commune de Sidi Abdelmoumen, et à l'agglomération secondaire d'« Es-Sahawria », dans la commune de Mohammadia. Une école coranique a, en outre, été inaugurée au sein de l'établissement pénitentiaire de rééducation et de réadaptation de Mascara. Dans le cadre de la même commémoration, le film «Ahmed Bey», réalisé par Djamel Chorja, sera projeté samedi soir à la salle de cinéma «Es-Saâda», située au centre-ville de Mascara, selon la cellule de communication des services de la wilaya

Siège du Fonds régional de coopération agricole

Lancement des travaux de construction à Tipasa

Les travaux de construction du nouveau siège du Fonds régional de coopération agricole dans la wilaya de Tipasa ont été lancés samedi, dans le mais de rapprocher ses services des professionnels du secteur agricole, selon un communiqué de cet organisme public. Dans le but de renforcer sa présence locale et d'accompagner les professionnels du secteur agricole, le directeur général du Fonds national de coopération agricole, Cherif Ben Habiles, et le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, ont présidé la cérémonie de pose de la première pierre du nouveau siège du Fonds. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la poursuite du renforcement du réseau du Fonds national de coopération agricole à travers les différentes wilayas du pays, du rapprochement de ses services des professionnels du secteur agricole, qu'il s'agisse d'agriculteurs ou d'élèves, et de la facilitation de l'accès à ses différentes prestations, notamment son accompagnement des divers investissements agricoles, selon la même source. Il est précisé que le nouveau siège, qui remplacera le siège provisoire inauguré le 14 janvier dernier, contribuera à dynamiser l'activité économique locale et à valoriser les potentialités agricoles et rurales de la région, ce qui permettra de créer de nouveaux emplois et de promouvoir le secteur agricole sur lequel le pays compte pour assurer la sécurité alimentaire.

Béjaïa

La langue journalistique amazighe sous **la loupe** des spécialistes

Les pratiques langagières dans les bulletins d'information de la Chaîne 2 de la Radio nationale ont été au cœur d'une journée d'étude organisée récemment au Centre de recherche en langue et culture amazighes de Béjaïa. Cette rencontre scientifique a été consacrée à la présentation de la problématique scientifique et du projet de recherche de Hamzaoui Hakim, journaliste et enseignant à l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI) d'Alger, en présence de nombreux professionnels des médias, de chercheurs et de spécialistes de la communication. La journée a été marquée par la participation de plusieurs journalistes et rédacteurs en chef issus de différents médias, notamment de la Chaîne 2, de BRTV et du quotidien L'Express. Cette présence témoigne de l'intérêt accordé à l'analyse des usages linguistiques dans la production et la diffusion de l'information, particulièrement dans un contexte médiatique marqué par la diversité linguistique et culturelle. Plusieurs communications ont été inscrites au programme, abordant différentes dimensions de la langue journalistique amazighe et des pratiques rédactionnelles dans les médias. Parmi les intervenants figurait Benkhemmou Mustapha, chercheur dans le domaine amazigh, qui a mis en avant son expérience dans l'élaboration d'un lexique journalistique en langue amazighe. Sa contribution a ouvert une réflexion sur les enjeux de la terminologie spécialisée et sur la nécessité de disposer de ressources lexicales adaptées aux exigences du travail journalistique. De son côté, Amar U Lamara est intervenu autour du thème « Techniques rédactionnelles en tamazight », une thématique qui interroge les méthodes d'écriture, la structuration des contenus et les spécificités de la rédaction journalistique dans cette langue. Sa communication s'est inscrite dans une réflexion plus large sur les outils et les pratiques permettant d'assurer une production médiatique adaptée aux exigences de l'information. Pour sa part, Fatah F'tisi a abordé la question des emprunts linguistiques dans les bulletins d'information de la Chaîne 2. Cette contribution porte sur un phénomène particulièrement intéressant pour l'analyse sociolinguistique des médias, dans la mesure où les emprunts témoignent des contacts entre les langues et des choix lexicaux opérés dans la construction du discours journalistique. La dimension méthodologique de la recherche a également été abordée par Samir Ardjoun, de l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI) d'Alger. Sa communication, consacrée aux démarches méthodologiques, à la collecte des journaux d'information et à la formulation de préconisations sociolinguistiques et médiatiques, a mis l'accent sur les outils nécessaires à l'étude scientifique des pratiques langagières dans les médias. Ces différentes interventions se sont articulées autour d'une problématique commune : comprendre comment la langue est mobilisée dans les bulletins d'information, quels choix linguistiques caractérisent le discours radiophonique et quelles pistes peuvent être envisagées pour améliorer les pratiques rédactionnelles et la cohérence terminologique en tamazight. Au-delà des aspects linguistiques, les échanges ont également permis d'interroger les relations entre recherche académique et expérience professionnelle. La participation de journalistes, de rédacteurs en chef et de spécialistes de plusieurs médias a ainsi offert l'occasion de confronter les approches théoriques aux réalités quotidiennes du travail rédactionnel. D'autres intervenants ont également pris part à cette journée d'étude, contribuant à enrichir les débats autour de la langue, de l'information et des pratiques journalistiques. La diversité des profils réunis souligne l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire associant sciences du langage, sociolinguistique et études médiatiques. À travers cette rencontre organisée au Centre de recherche en langue et culture amazighes de Béjaïa, le projet de recherche présenté par Hamzaoui Hakim a ouvert un espace de réflexion sur les particularités du discours journalistique de la Chaîne 2. Il pose la question de la place des pratiques langagières dans la construction de l'information et de leur rôle dans l'évolution des usages linguistiques au sein des médias.

Idir M

DYSLEXIE

Comment accompagner et prendre en charge ce **trouble** de l'apprentissage ?

Selon les experts, la dyslexie n'est aucunement liée aux capacités intellectuelles ou au manque de motivation, mais constitue un trouble spécifique de l'apprentissage nécessitant une prise en charge adaptée et un accompagnement personnalisé.



La dyslexie, trouble spécifique de l'apprentissage qui affecte principalement la lecture, représente un véritable défi pour les enfants, leurs familles et le milieu scolaire.Souvent repérée durant les premières années de scolarisation, la dyslexie se manifeste notamment par des difficultés à reconnaître les mots, à associer les lettres aux sons, à lire avec fluidité et à maîtriser l'orthographe. Contrairement à certaines idées reçues, la dyslexie n'est pas liée à un manque d'intelligence ni à un défaut de motivation. Selon les experts, il s'agit d'un trouble neurodéveloppemental qui nécessite un accompagnement adapté et durable. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe les troubles développementaux des apprentissages parmi les troubles neurodéveloppementaux dans sa Classification internationale des maladies (CIM-11), sans qu'un chiffre mondial unique et universellement établi pour la dyslexie puisse être avancé.

La première étape de la prise en charge repose sur un dépistage et un diagnostic précis. Ainsi, lorsqu'un enfant présente des difficultés persistantes en lecture, une lenteur inhabituelle ou des erreurs répétées dans le déchiffrage des mots, il est important de consulter un médecin ou un orthophoniste. Un bilan approfondi permet d'évaluer les compétences en lecture et en écriture, d'identifier la nature des difficultés et de rechercher d'éventuels troubles associés. Selon les spécialistes des troubles des apprentissages, une intervention précoce permet de mieux répondre aux besoins de l'enfant et de limiter les répercussions scolaires et psychologiques. L'orthophonie constitue l'un des principaux axes de la prise en charge. Elle vise notamment à renforcer la conscience phonologique, c'est-à-dire la capacité à reconnaître et à manipuler les sons du langage, à améliorer l'association entre les lettres et les sons, à développer la précision et la fluidité de la lecture et à travailler l'orthographe. Les recommandations de l'Association internationale de la dyslexie (International Dyslexia Association) mettent notamment en avant l'intérêt d'un enseignement structuré, explicite et progressif de la lecture, adapté au profil de chaque enfant. Cette approche associe le travail sur les sons, les syllabes, les correspondances entre graphèmes et phonèmes, ainsi que la compréhension des textes. La régularité des séances et l'adaptation des exercices aux progrès réalisés jouent également un rôle important dans l'évolution des compétences.

La prise en charge ne se limite cependant pas aux séances de rééducation. Elle repose également sur une collaboration entre les professionnels de santé, les parents et les enseignants. À l'école, plusieurs aménagements peuvent faciliter le parcours de l'enfant : accorder davantage de temps pour les examens, privilégier les consignes courtes et claires, éviter de pénaliser systématiquement les erreurs orthographiques lorsque l'objectif évalué est différent, proposer des supports audios et autoriser l'utilisation d'un ordinateur lorsque cela est nécessaire. L'accompagnement psychologique peut aussi être utile lorsque les difficultés entraînent une perte de confiance en soi, de l'anxiété ou un sentiment d'échec. Les experts rappellent par ailleurs que la dyslexie ne disparaît pas nécessairement avec l'âge, mais que des stratégies adaptées permettent d'améliorer les compétences en lecture et de développer l'autonomie. Chez les adolescents et les adultes, la prise en charge reste possible grâce à des exercices ciblés, des outils numériques de lecture et de correction ainsi que des aménagements dans les études et le milieu professionnel. Il faut savoir qu'existe donc pas de médicament permettant de guérir la dyslexie, ni de méthode miracle applicable à tous. L'objectif est plutôt d'aider chaque personne à surmonter ses difficultés, à exploiter ses capacités et à poursuivre ses apprentissages dans les meilleures conditions. La détection précoce, la continuité du suivi et la mobilisation de l'entourage demeurent ainsi des éléments essentiels pour prévenir l'échec scolaire et ses conséquences sur le développement personnel et social.

A.B

6ème congrès international de nutrition-santé à Sétif

La nutrition thérapeutique, alliée de la prévention

Les travaux du 6ème congrès international de nutrition-santé ont été clôturés dimanche au Club des avocats à Sétif, en insistant sur l'adoption de la nutrition thérapeutique comme un des axes fondamentaux de la préservation de la santé publique et de la promotion de la qualité de vie.Dr Yacine Rouabhi, médecin généraliste membre de la Société algérienne de nutrition, a relevé, dans son intervention sur «les clés de la longévité pour une meilleure santé», que «la nutrition thérapeutique est devenue un élément essentiel de la pratique médicale moderne au regard de son importance pour la prévention des maladies et l'amélioration de la prise en charge du malade parallèlement au traitement médicamenteux».Il a également mis l'accent sur l'importance de la formation continue pour élargir les connaissances des praticiens généralistes et spécialistes ainsi que des pharmaciens et des biologistes nutritionnistes et compléter la formation médicale initiale de sorte à prendre en charge les malades d'une manière holistique.De son côté, Dr Samia Bensalem, nutritionniste et membre fondateur de la Société algérienne de nutrition, a préconisé le retour à une alimentation naturelle équilibrée comme fondement de la prévention et de la préservation de la santé, soulignant que l'adoption d'un régime alimentaire sain, équilibré et basé sur les aliments naturels variés constitue la base d'une bonne santé.Ilham Wahab, chirurgienne spécialisée dans le domaine au CHU Mohamed-Saâdna Abdennour de Sétif, a rappelé le rôle de l'alimentation thérapeutique pour la santé intestinale et la limitation des risques de malnutrition, insistant sur la nécessaire individualisation du régime nutritionnel et sa supervision par un médecin. Elle a également plaidé pour un mode de vie sain qui repose sur une alimentation équilibrée, une consommation de beaucoup d'eau, une activité physique régulière et la réduction de la consommation des viandes pour préserver la santé et une bonne hygiène de vie.Initié par l'Association du corps médical d'El Eulma, ce congrès de deux jours a regroupé plus de 60 médecins généralistes et spécialistes avec pour objectif de renforcer la place de la nutrition dans le système sanitaire en tant que fondement essentiel de prévention des maladies chroniques et d'amélioration de la qualité de vie, a indiqué le président du comité d'organisation, Dr Abdelouahab Attout.

Réchauffement climatique

Dégâts «irréversibles» sur glaciers et banquise

Dépasser 1,5 C de réchauffement planétaire aura des conséquences «irréversibles» sur les glaciers, la banquise et les surfaces gelées de la Terre, alertant lundi deux rapports de l'ONU, appelant à agir «aussi vite que possible». Le franchissement du seuil de 1,5 C de réchauffement planétaire par rapport à l'ère pré-industrielle, objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris, «entraînera d'importantes - et souvent irréversibles» conséquences «au sein de la cryosphère et des océans polaires, «c'est-à-dire les régions de la planète caractérisées par la présence de neige, de glace et de sols gelés», indique l'un des rapports.

Fonte des glaciers et de la banquise, dégel du permafrost, montée accélérée du niveau des mers : les répercussions seront multiples et augmenteront les risques d'inondations, les dommages économiques et écologiques, ainsi que les pénuries d'eau et les dangers en montagne.

Certains impacts sont déjà visibles, comme la disparition de 20% de la masse glaciaire en Suisse, souligne le rapport. Et même si l'objectif de 1,5 C reste pertinent, il est déjà «trop haut» pour la cryosphère, dont la «température de sécurité» se situe plutôt autour de 1 C, voire en dessous.

Le réchauffement planétaire atteint déjà 1,37 C par rapport à l'ère préindustrielle. Et selon le réseau européen Copernicus, le dépassement atteint de 1,5 C pourrait être atteint vers 2030.

CLIMAT

Un nouveau cyclone approche des côtes indiennes

Le cyclone Murasu était attendu lundi soir sur les côtes du centre-est de l'Inde avec des vents pouvant souffler jusqu'à 120 km/h, une semaine après le passage de la tempête Arnab qui avait fait au moins 3 morts et des dégâts dans la même région. «Les vents vont se renforcer pour souffler (...) jusqu'à 100-110 km/h, jusqu'à 120 km/h en rafales, d'ici minuit (lundi) et jusqu'à (mardi) midi», a alerté le département indien de météorologie (IMD). Ces évents pourraient endommager les toits des maisons et déraciner les arbres ainsi que les récoltes, ou causer des inondations, a ajouté l'IMD.Les pêcheurs ont été avisés de ne pas prendre la mer au large des côtes de l'Etat de l'Andhra Pradesh du 2 novembre au soir au 4 novembre l'après-midi. Le 28 octobre, le premier cyclone de la saison dans cette partie du golfe du Bengale, Arnab, a frappé le sud de cet Etat, causant au moins 3 morts et quelques dégâts et inondations, selon les autorités. Plus de 100.000 riverains des côtes avaient été évacués à titre préventif avant son passage. Murasu s'annonce moins puissant qu'Arnab, selon les prévisions de l'IMD.Les cyclones sont une menace récurrente dans le golfe du Bengale et le nord de l'océan Indien.Mais la saison des tempêtes est particulièrement intense cette année, renforcée par un phénomène météorologique El Niño surpuissant.

BANGLADESH

Les ouvriers du textile continuent de manifester pour leurs salaires

La police bangladaise est intervenue lundi dans la capitale Dacca pour disperser des milliers d'ouvriers du textile qui manifestent depuis plusieurs jours pour obtenir le doublement de leur salaire minimum.Le secteur textile du Bangladesh, deuxième exportateur mondial de vêtements, constitue la colonne vertébrale de son économie : il emploie des millions de personnes et génère l'essentiel des recettes de devises du pays. Depuis la semaine dernière, ses ouvriers sont mobilisés, notamment dans les usines de la capitale, pour obtenir une hausse de leurs rémunérations, sur fond de forte inflation - plus de 8% en rythme annuel en septembre - et de crise énergétique mondiale.Dimanche, le gouvernement a mis en place un comité chargé de renégocier leurs salaires.Le salaire moyen des ouvriers du textile s'élève actuellement à 13.000 takas (94 euros) par mois, selon Kalpona Akhter, du Centre bangladais de solidarité avec les travailleurs. Les milliers d'usines réparties à travers le Bangladesh produisent des vêtements, notamment des T-shirts, des jeans et des pulls, pour les grandes enseignes de distribution en Europe et aux Etats-Unis.

ETATS-UNIS

9 dans le crash d'un petit avion en Floride

Neuf personnes sont mortes dimanche dans le crash d'un petit avion en Floride, dans le sud-est des Etats-Unis, a annoncé le ministre américain des Transports.
Evoquant une «terrible tragédie», le ministre Sean Duffy a indiqué que les neuf personnes à bord étaient décédées. Cet avion, parti d'Austin au Texas, se dirigeait vers les Bahamas quand il s'est écrasé à 12H50 locales dans le comté de Palm Beach, où le président américain Donald Trump détient sa résidence Mar-a-Lago, a précisé le ministre. L'appareil était un Learjet 60, un avion d'affaires, et s'est écrasé dans un quartier résidentiel, a-t-il ajouté.
Confirmant ces informations, le régulateur aérien américain (FAA) a annoncé qu'il mènerait une enquête avec l'agence fédérale américaine de sécurité des transports (NTSB) pour faire la lumière sur l'incident. Selon les informations données par le bureau du shérif local, l'avion s'est écrasé à seulement 10 km environ à vol d'oiseau de la luxueuse résidence du président américain.
Donald Trump l'avait quittée en fin de matinée dimanche, et se trouvait en route pour l'Iowa et le Kansas au moment de l'incident, pour deux rassemblements de campagne à l'approche de la fin des élections de mi-mandat, dans lesquelles son parti semble mal embarqué.

BULGARIE

Iliana Iotova remporte le deuxième tour de la présidentielle

La présidente bulgare sortante, Iliana Iotova, a remporté le deuxième tour de l'élection présidentielle de dimanche, selon les sondages à la sortie des urnes publiés par la télévision nationale bulgare.Les Bulgares se sont rendus aux urnes dimanche matin dans le cadre du second tour des élections en vue d'élire le président et le vice-président du pays. Près de 6,6 millions d'électeurs étaient inscrits pour choisir entre la présidente sortante Iliana Iotova, candidate à la présidence avec Kiril Valchev comme colistier à la vice-présidence, et Andrey Gurov, candidat à la présidence avec Georgi Kandev comme colistier. Le président bulgare est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans.

Yémen

Plus de 300.000 personnes **déplacées** au cours des 2 derniers mois

Face à cette situation alarmante, l'OIM appelle à une mobilisation urgente de la communauté internationale afin de renforcer l'aide humanitaire et de venir en aide aux populations déplacées.



Plus de 300.000 personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers au Yémen en raison de l'intensification du conflit dans ce pays, dont la majorité de ces déplacements ont eu lieu au cours des deux derniers mois, annoncé dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).
L'organisation onusienne a appelé, dans un communiqué, à protéger les civils et les travailleurs humanitaires, tout en garantissant un accès humanitaire sûr et sans entrave, notamment dans les zones difficiles d'accès de Taëz. «Après des années de conflit, les familles au Yémen sont de nouveau forcées de fuir, souvent avec pour seuls biens les vêtements qu'elles portent», a déclaré Abdusattor Esoev, chef de mission de l'OIM au Yémen. Il a également souligné l'urgence des besoins humanitaires, notamment en matière d'hébergement, d'alimentation, d'eau potable et de soins de santé, avertissant que, sans financements supplémentaires, des milliers de familles pourraient être privées de l'assistance dont elles ont désespérément besoin. Cinq équipes médicales mobiles de l'OIM interviennent dans quatre gouvernorats (Marib, Lahj, Aden et Taëz). Alors que les besoins humanitaires augmentent, l'OIM estime à 45 millions de dollars (40 millions d'euros) le financement nécessaire au cours des six prochains mois pour fournir une assistance vitale, notamment en matière d'hébergement, d'aide financière d'urgence, de soins de santé, d'accès à l'eau potable, d'assainissement et de protection des populations déplacées. Au-delà de l'urgence humanitaire, cette nouvelle vague de déplacements accentue la pression sur les infrastructures et les services de base dans un pays déjà fragilisé par plus d'une décennie de conflit. La situation expose davantage les populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, aux risques de malnutrition, de maladies et de précarité. La poursuite des violences complique également l'acheminement de l'aide et renforce les inquiétudes quant à l'aggravation de la crise dans les mois à venir.

Corée du Sud

Un budget **record** pour l'IA en 2027

La Corée du Sud prévoit des investissements record de 21.300 milliards de wons (14,3 milliards d'euros) pour l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs dans son budget pour 2027, a annoncé lundi le président Lee Jae Myung. «Nous allouerons 21.300 milliards de wons aux semi-conducteurs, à l'IA physique et aux centres de données d'IA (...) soit près du double du montant de cette année», a déclaré M. Lee dans un discours devant le Parlement. Il a précisé que le gouvernement investirait 4.700 milliards de wons (près de 3,16 milliards d'euros) pour soutenir «des projets de développement d'IA de pointe, dans le mais d'atteindre des performances de premier plan au niveau mondial pour notre propre modèle d'IA, un atout stratégique national». Cette proposition a été formulée lors d'un discours présentant les plans de dépenses de son gouvernement pour 2027. Au total, le projet de budget s'élève à 821.000 milliards de wons, soit une augmentation de 12,8 % par rapport au budget 2026, ce qui en fait le plus important jamais enregistré.
Lee Jae Myung doit désormais l'adoption du projet par les députés, ce qui devrait être le cas compte tenu de la majorité dont dispose son parti au parlement.
Concernant le budget de la défense, le président sud-coréen de centre-gauche a indiqué que son gouvernement souhaitait une augmentation de 8,2 % par rapport à cette année, pour atteindre 73.300 milliards de wons. Le gouvernement s'attachera à se doter de sous-marins à propulsion nucléaire et d'avions de chasse KF-21, et «à transformer rapidement nos forces armées en une force d'élite intelligente en mettant en place des systèmes intégrés, avec et sans pilote, basés sur l'IA, les robots et les drones», a également indiqué Lee Jae Myung.

Naufrage d'une plateforme pétrolière au Gabon

4 corps **sortis** de l'épave

Quatre corps sur les cinq portés disparus ont été identifiés et sortis de l'épave une semaine après le naufrage d'une plateforme pétrolière au large du Gabon, selon un communiqué du gouvernement samedi, les recherches se poursuivent pour retrouver le corps du dernier disparu annoncé mort mardi.«Les quatre corps ont été identifiés sous le contrôle du procureur de la République avec l'appui d'un médecin légiste», trois citoyens gabonais et un croate, a déclaré le ministre Olivier Mouckocko, porte-parole du gouvernement par intérim, dans une déclaration filmée samedi, diffusée dimanche sur la télévision publique Gabon24. «Les recherches se poursuivent pour retrouver la dernière personne portée disparue», assure le porte-parole, un ressortissant indien, dont la mort avait été annoncée mardi par les autorités «au regard des témoignages recueillis auprès de secourus».Le président de la République Brice Oligui Nguema «a instruit le gouvernement de veiller à ce que les familles soient accompagnées dignement et dilligement par les entreprises concernées et à ce que les 110 personnes secourues continuent de recevoir le soutien nécessaire», a poursuivi le communiqué du ministre.

Sur les 115 personnes présentes à bord lors du naufrage, 110 ont été secourues.

L'incident «s'est produit vers 20H37 heure locale (19H37 GMT) samedi 24 octobre, impliquant la plateforme de forage Prospector 5» au large de Mayumba, dans le sud du Gabon, «dans le cadre des préparatifs d'une campagne de forage planifiée», avait rapporté la société Borr Drilling, qui exploitait la plateforme.

Muay thai/ Ligue asiatique One Championship

Victoire de Hamidi contre le Thaïlandais Numsurin Chor Ketwina

Le kickboxeur algérien Akram Hamidi a battu par KO, le Thaïlandais Numsurin Chor Ketwina, dans un combat de la spécialité muay thai, catégorie des moins de 52 kilos, disputé ce week-end, au Lumpinee Stadium de Bangkok, pour le compte du championnat de la Ligue asiatique One Championship.

Âgé de 27 ans et sociétaire du club «Team Valente», Hamidi, alias «La Pépite» l'a emporté dès le premier tour, enchaînant ainsi un deuxième succès consécutif, après la victoire aux points, remportée le 31 juillet dernier au Lumpinee Stadium de Bangkok, face au Thaïlandais Watcharaphon Laochokcharoen.

La tâche de Hamidi n'était pourtant pas facile face à Ketwina, âgé de 31 ans et sociétaire du club TDed99, car considéré lui aussi comme un concurrent redoutable dans cette catégorie de poids.

Tournoi international de judo

''Ouled El Bahia d'Oran'' s'illustre en Tunisie

Les judokas du club Ouled El Bahia d'Oran ont remporté quatre médailles, une en or, une en argent et deux en bronze, lors de leur participation au Tournoi international de judo organisé à Sousse, en Tunisie les 30 et 31 octobre dernier, a indiqué dimanche le club.

La médaille d'or a été décrochée par Hamza Ould Ferrouk dans la catégorie des moins de 81 kg, tandis que son coéquipier Abderrahim Taleb s'est adjugé la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 73 kg.

Les deux médailles de bronze sont revenus respectivement à Nourredine El Bachir, dans la catégorie des moins de 60 kg, et à Mohamed Feradj, dans celle des moins de 66 kg.

Ces résultats s'inscrivent dans la dynamique ascendante que connaît le club Ouled El Bahia qui, malgré sa création récente, a progressivement réussi à s'imposer parmi les clubs de l'élite du judo, aux niveaux national et international, grâce aux performances réalisées lors des différentes compétitions et manifestations sportives.

Au cours des dernières années, le club a également contribué à renforcer les rangs des sélections nationales en fournissant des judokas issus de différentes catégories d'âge. Une démarche qui témoigne de ses capacités à d'anciens jeunes talents et à développer leurs aptitudes techniques et compétitives, tout en contribuant à l'enrichissement du réservoir de l'élite du judo algérien.

EN

Inquiétude pour Belghali et Benbouali

A l'approche du rassemblement international et de la double confrontation cruciale face au Togo, programmée les 14 et 17 novembre prochains dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, le sélectionneur national Brahim Hemdani se retrouve confronté à un véritable casse-tête tactique et médical. Alors que le staff technique espérait s'appuyer sur le retour de plusieurs éléments importants indisponibles lors du précédent stage, les dernières nouvelles en provenance des différents championnats européens et africains apportent un lot de contrariétés et d'incertitudes particulièrement embarrassant.

Le cas de Rafik Belghali suscite une vive inquiétude au sein de l'encadrement technique. Le latéral droit du Torino, dont la réintégration était impatiemment attendue après avoir purgé sa suspension infligée par la CAF, a vu ses chances de figurer dans le groupe considérablement compromises. Titularisé lors du déplacement sur la pelouse de Frosinone, l'international algérien a été contraint de quitter le terrain à la 71e minute en boitant bas. Cette image grimaçante à seulement quelques jours de l'annonce officielle de la liste jette une ombre sur sa participation, d'autant que la durée exacte de son indisponibilité reste encore suspendue aux résultats des examens médicaux

La situation n'est guère plus réjouissante au milieu de terrain concernant Adil Bourabaa. Le jeune joueur du Mans, qui avait fêté sa toute première sélection le mois dernier, ne pourra pas enchaîner. Touché sévèrement à la cheville lors de la confrontation contre le Niger le 6 octobre dernier, il doit observer une période de repos forcé. Son entraîneur Patrick Videira a confirmé une indisponibilité minimale de quatre semaines.

Benbouali dans le doute, Titraoui et Bentaleb se rebiffent

Dans le secteur offensif, Nadhir Benbouali mène une véritable course contre la montre pour espérer être du voyage. L'avant-centre du Pyramids FC, qui affichait pourtant une forme étincelante ces dernières semaines avec plusieurs réalisations importantes, a été stopppé net par une déchirure aux ischio-jambiers survenue juste après avoir inscrit un but face à Al-Merrikh en Ligue des champions africaine. Remplacé prématurément à la 77e minute, l'attaquant attend désormais de passer des examens complémentaires approfondis afin de déterminer s'il sera en capacité de postuler à une place dans l'effectif.Heureusement pour Brahim Hemdani, quelques nouvelles plus rassurantes viennent éclairer ce tableau mitigé. Yacine Titraoui semble en effet apercevoir le bout du tunnel après une longue période d'absence due à une blessure aux ischio-jambiers. Ayant retrouvé les terrains début octobre lors d'une rencontre amicale avec son club, le milieu de terrain doit maintenant accumuler du temps de jeu pour prouver sa capacité à soutenir le rythme de la compétition. De son côté, Nabil Bentaleb se rapproche également d'un retour. Absent du dernier regroupement en raison d'un problème physique contracté avec le LOSC en septembre, sa réintégration dépendra essentiellement de son niveau de fraîcheur et de sa condition physique actuelle.

La carte Ghedjemis et le chantier de la profondeur de banc

Au rayon des satisfactions concrètes, la forme étincelante de Farès Ghedjemis offre une belle alternative sur le plan offensif. L'attaquant de Frosinone a concrétisé ses récentes sorties convaincantes en inscrivant son tout premier but en Serie A face au Torino, signant une prestation aboutie qui plaide largement en sa faveur pour une convocation avec les Verts.

Parallèlement à la gestion de ces cas individuels, Brahim Hemdani poursuit son travail de prospection et d'élargissement du réservoir national pour pallier ces éventuelles défections. Les gardiens de but Oussama Benbot et Yesli figurent en bonne place parmi les pistes envisagées pour réintégrer le groupe. Dans le même temps, le milieu de terrain Rahal, très en vue sous le maillot du MB Rouissat grâce à des performances remarquées, est scrupuleusement suivi par le staff technique.

H.M.



Tour international du Burkina Faso 2026

Yacine Hamza double la mise et s'offre la 3e étape

Le cycliste algérien Hamza Yacine a remporté la troisième étape du Tour du Burkina Faso disputée dimanche entre Koudougou et Boromo (158,9 km), signant son deuxième succès d'affilée dans cette 37e édition.Au terme d'une étape marathon, la plus longue depuis le grand départ, le sprinteur algérien a réglé le peloton d'une main de maître en 3 heures 27 minutes et 47 secondes.Malgré les assauts répétés du Burkinabé Paul Daumont, qui termine deuxième, le sociétaire de la formation «Madar» confirme sa domination absolue et consolide son statut de patron des arrivées massives.La caravane du Tour a désormais le cap sur Bobo-Dioulasso pour la 4e étape, lundi sur un circuit fermé de 119 km.La sélection nationale est composée de Laâgab Azzedine, Hamza Yacine, Ammari Hamza, Mimouni Abdellah Oussama, Assal Mohamed Nadjib et Riahi Anes. Elle est encadrée par l'entraîneur Abdelbasset Hannachi, assisté du mécanicien Fouad Hamza.



Manchester City

Brown soutient Rayan Aït-Nouri

Entre promesses et absence de temps de jeu, le cas Rayan Aït-Nouri fait débat à Manchester City. Des propos attribués à Michael Brown mettent directement en cause la gestion du latéral algérien par Enzo Maresca.

La situation de Rayan Aït-Nouri à Manchester City continue d'interroger. Toujours privé de temps de jeu en Premier League, le latéral algérien se retrouve au cœur de critiques visant les choix d'Enzo Maresca. Dans des propos qui lui sont attribués, Michael Brown pointe notamment le décalage entre le discours de l'entraîneur et les opportunités accordées au joueur.«Je n'ai pas les mots, Maresca parlait d'une bonne relation mais ce n'est pas ce qu'on voit sur le terrain, il l'a empêché de signer à Manchester United en disant qu'il comptait sur lui. » Brown reproche ainsi au technicien italien d'avoir retenu l'international algérien sans lui offrir ensuite une place dans sa rotation.Hier, samedi 31 octobre, Aït-Nouri ne figurait pas dans le groupe lors de la défaite contre Brighton (0-1). Il avait pourtant disputé la seconde période face à ce même adversaire en Coupe de la Ligue, mercredi. Son bilan cette saison se limite à 167 minutes en quatre apparitions toutes compétitions confondues, dont aucune minute en Premier League.

Cette situation alimente les discussions autour d'un départ hivernal. D'après TEAMtalk, Manchester United et Everton suivent son dossier, tandis que des échanges concerneraient également des clubs italiens, espagnols et allemands. City serait ouvert à un prêt assorti de conditions pouvant déboucher sur un transfert définitif. Aucun accord n'est toutefois annoncé.

LIGA

Balade de santé pour le Real Madrid

Six jours après le Ballon d'Or, moins après l'emballement ahurissant autour de Kylian Mbappé et de la Chine, le Real Madrid et son attaquant avaient besoin d'un match tranquille, ce qu'ils ont eu, ou plutôt obtenu, sur la pelouse du Racing Santander dimanche en Liga (0-3). Le Français a marqué sur penalty, Jude Bellingham au bout d'un mouvement délicieux : tout va bien pour le Real sur le terrain.

Le Real Madrid continue de bien voyager. Une semaine après la victoire acquise à Barcelone lors du Clasico, les hommes de José Mourinho ont facilement trouvé le chemin du succès sur la pelouse du Racing Santander (3-0) pour le compte de la 11e journée de Liga. Grâce à trois buts de Kylian Mbappé, Jude Bellingham et Yan Diomandé en première période, les visiteurs ont pu gérer tranquillement leur avance en Cantabrie. Au classement, les Blancos reviennent à trois points du FC Barcelone. À Santander, la Maison Blanche était supérieure dans tous les compartiments du jeu. Voilà comment résumer un succès acquis avec brio par la formation madrilène avant de voir les coéquipiers d'Aurélien Tchouameni se déplacer à Athènes pour y affronter l'AEK en C1. Visiblement, les matches en déplacement ne sont pas un problème pour le collectif merengue, capable de générer du danger offensif grâce à sa pléiade de stars.

Mbappé a ouvert la voie

Dès les premières minutes de la partie, le club de la capitale a mis le pied sur le ballon. De quoi contraindre les Verdiblancos à se recroqueviller en défense… et concéder une première occasion sur une tête de Bellingham (9e). Dans la continuité de l'action, Mbappé a obtenu un penalty que le récent deuxième au Ballon d'or s'est chargé de transformer (12e, 1-0). Souverain, le Real s'est détaché grâce à un contre éclair en trois passes conclu par Bellingham (22e, 2-0).Dans un fauteuil, le vice-champion d'Espagne s'est définitivement mis à l'abri par l'intermédiaire d'une magnifique réalisation de Diomandé (36e, 3-0). En deuxième période, plus aucun but n'a été inscrit malgré un poteau pour Mbappé (60e) et un hors-jeu logique de Bellingham dans le temps additionnel. Grâce à sa sixième victoire consécutive toutes compétitions confondues, le Real Madrid fait le plein de confiance avant une prochaine journée de Liga où le Barça et l'Atlético de Madrid, deux concurrents directs pour le titre, vont s'affronter.



PREMIER LEAGUE

Arsenal **défait** Liverpool et reste patron

Dans le choc entre Liverpool et Arsenal, les deux avaient des plumes à perdre. Les premiers pouvaient laisser s'envoler le Top 3, les seconds permettre à Manchester City de revenir à hauteur en tête de Premier League. Solide pour conserver l'avantage offert par un but de Kai Havertz au bout du premier quart d'heure, Arsenal s'est imposé, confirmant sa solidité et sa place sur le trône (0-1).



Et maintenant, Arsenal sait aussi faire sa loi à Anfield. Quatorze ans après, les Gunners sont de nouveau parvenus à battre les Reds de Liverpool chez eux, en Premier League (0-1). Les hommes de Mikel Arteta ont appliqué leur formule magique, consistant à punir une erreur adverse puis à défendre le plomb leur avance au tableau d'affichage. Une victoire loin d'être spectaculaire mais bien maîtrisée, qui permet à Arsenal de prendre trois points d'avance en tête du classement. C'est Kai Havertz qui a marqué l'unique but d'un choc intense entre les deux derniers champions d'Angleterre.

Liverpool pourra certainement s'en mordre les doigts. Car c'est peu dire que les Reds ont dominé les débats lors de la grosse affiche de la 9e journée de Premier League, déterminante dans la course au titre. Les joueurs d'Andoni Iraola n'ont pas su convertir leur possession nettement supérieure en occasions très franches, la faute à une muraille intelligemment érigée par les Gunners.

Ces derniers sont parvenus à empêcher les Reds de bien tirer, et ça a payé puisqu'aucune frappe adverse n'a trouvé le cadre. Certes, Florian Wirtz a touché la barre sur un coup franc bien tiré (39e), et on se demande encore comment Alexis Mac Allister n'a pas marqué en position idéale, sur un centre au point de penalty de Milos Kerkez (43e). Alexander Isak, lui, ruminera ce tirage de maillot de Jurriën Timber, qui a échappé à l'arbitre (20e).

Liverpool est tombé sur une muraille nommée Arsenal

Hormis de rares situations chaudes, Arsenal a défendu dans un fauteuil, un exercice pour lequel le club londonien a le savoir-faire. Il a aussi su être opportuniste, en punissant illico une bourde d'Alisson. Le gardien de Liverpool a totalement loupé un dégagement qui a permis aux Gunners de déployer une action passée par la droite, avec un centre de Declan Rice envoyé au second poteau, où a parfaitement surgi Kai Havertz (0-1, 16e). Liverpool, obligé ensuite de courir après le score, ne s'en est jamais vraiment remis. À force de précipitation, il est tombé dans l'imprécision.

On pourra reprocher à Arsenal sa discipline tactique manquant cruellement d'ambition, ce qui aurait permis au match de décoller en termes de spectacle et d'être plus indécis. Le fait est qu'on n'a jamais senti Liverpool très proche d'égaliser. Pour preuve, les Reds n'ont plus rien produit de très exaltant au retour des vestiaires. La meilleure action a d'ailleurs été à l'actif des Gunners, quand Alisson a parfaitement plongé sur une frappe tendue de Christos Tzolis (73e). A l'arrivée, c'est bien la logique qui l'a emporté : le dernier champion en titre s'est imposé.

Série A

La Juventus **domine** Naples

La Juventus s'est relancée en s'imposant 2-0 face à Naples, réduit à dix, grâce à deux superbes frappes lointaines signées Kerim Alajbegovic et Jeremie Boga, malgré l'expulsion de Luca Marianucci.

Avant cette rencontre, les deux équipes comptaient 14 points et avaient impérativement besoin d'un résultat. Après sa défaite 2-0 à Gênes mercredi-sa troisième en quatre matchs de Serie A-, la Juventus avait placé son effectif en stage de préparation. Elle devait toutefois composer avec les absences toujours prolongées de Nico Gonzalez, Francisco Conceição, Zeki Čelik, Kenan Yildiz, Manuel Locatelli, Khéphren Thuram et Kamil Grabara.De leur côté, les Partenopei, revigorés par leur victoire 4-1 à Monza, étaient privés de Rasmus Højlund et Vanja Milinković-Savić, forfaits en raison d'un virus, ainsi que d'Amir Rrahmani, diminué, et d'une longue liste de blessés : Stanislav Lobotka, Benoît Badiashile, Leonardo Spinazzola, David Neres, Alisson Santos, Costantino Favasuli et Alessandro Buongiorno.Titularisé pour l'occasion, Lorenzo Lucca a failli ouvrir le score dès la 8e minute, mais sa tête plongeante, consécutive à un centre de Matteo Politano, a été repoussée sur sa ligne par Guglielmo Vicario au terme d'un arrêt remarquable.Teun Koopmeiners a ensuite eu de la chance d'échapper à un carton jaune après un tacle mal maîtrisé sur Andre-Frank Zambo Anguissa, retombant sur sa cheville. La Juventus a également fait valoir quelques réclamations : une tête de Juan Cabal sur corner a rebondi sur les montants, et sur l'action qui a suivi, le défenseur est entré en collision avec Mathías Olivera, bien que le contact semble s'être produit au moment où son pied retombait au sol.Les deux formations ont ensuite gâché de belles occasions à bout portant : Noa Lang et Alajbegovic ont tour à tour envoyé le ballon au-dessus de la barre, tout comme Bremer après un superbe travail d'Alajbegovic, qui venait d'éliminer deux adversaires.

Dans le temps additionnel de la première période, Alajbegovic a obligé Alex Meret à une parade difficile sur une frappe excentrée à douze mètres, Pierre Kalulu ne parvenant pas à exploiter le rebond.Le match a évolué tactiquement à la pause, avec le repositionnement de Luca Marianucci au poste d'arrière droit et l'adoption d'un système en 3-5-2 par la Juventus.Si Randal Kolo Muani a gâché une belle opportunité de contre en effectuant une passe trop longue pour Alajbegovic, le jeune talent bosnien a finalement débloqué la situation d'un éclair de génie. Servi à l'entrée de la surface, il a décoché une frappe fulgurante dans la lucarne, le ballon touchant le poteau opposé avant de finir au fond des filets.Nick Woltemade a manqué l'occasion d'aggraver la score en ne reprenant pas un centre en retrait de Koopmeiners à six mètres, puis Naples s'est retrouvé à dix après l'expulsion de Luca Marianucci, averti d'un second carton jaune pour avoir marché sur le pied de Cabal.

Contraint de céder sa place en boitant bas en raison d'un problème musculaire, Mathías Olivera a assisté impuissant au second but turinois. Sur une action similaire à la première, Jeremie Boga a scellé la victoire d'une frappe enroulée du pied droit depuis l'extérieur de la surface, logeant le cuir dans le petit filet opposé.

JUVENTUS

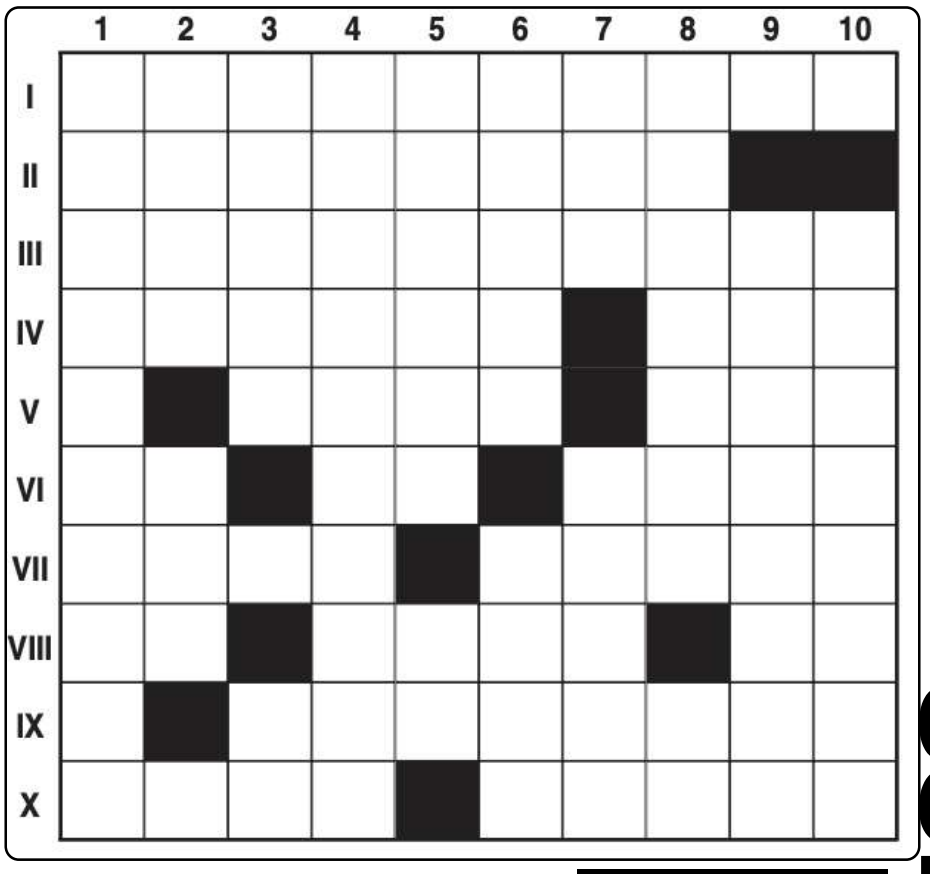
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

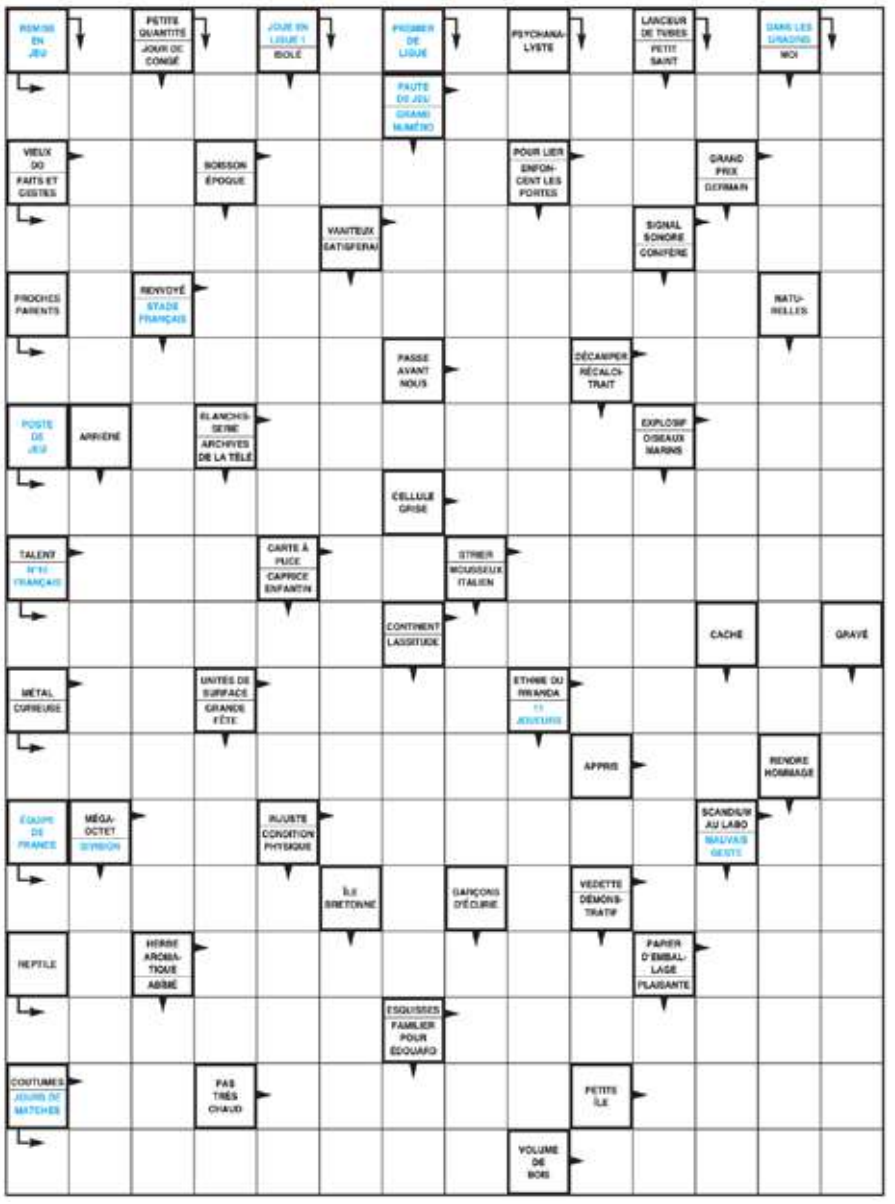
I. Crac Boum Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
II. Il dégaze sur commande.
III. C'est tout flou !
IV. Equilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
V. Chef arabe. Particule atomique.
VI. Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
VII. Bagatelle. Conforme à la loi.
VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
IX. Cristal de grâce.
X. Entreprise en solo. Plaque tout.

VERTICALEMENT

1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de brioche.
4. Hors norme.
5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
7. Jamais vieux. Changeât d'air.
8. Changement de peau. Dieu solaire.
9. Relatif au nouveau-né.
10. Signal sonore



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : FINALE

ACHAT	CLASSE	GOMME	MERCREDI	REVEIL
AGENDA	COLLEGE	GOUTER	MINUTIE	SEMAINE
AUTOMNE	COPAINS	INSTITUTEUR	PARENTS	SCOLARITE
BABYSITTING	CRAYON	LISTE	PRECIS	SPORT
CAHIER	ENTRER	LIVRE	PUNIR	TRAC
CALCULATRICE	FEUTRE	LYCEE	RECREATION	TRAIN
CANTINE	FIGURE	MAITRE	REGLE	TRAVAIL
CARTABLE	FRAICHEUR	MATIERE	RENTREE	TRIMESTRE

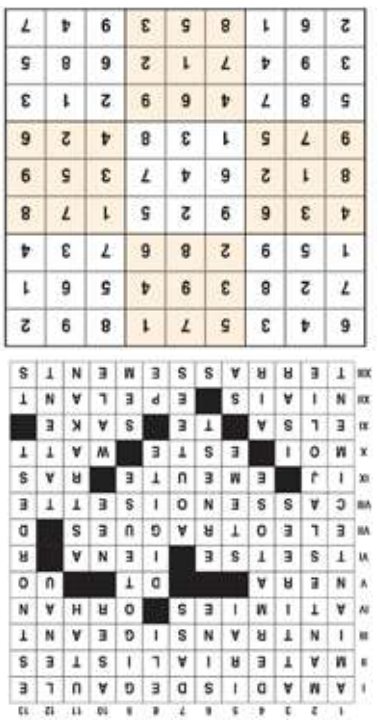
E	S	R	E	I	H	A	C	E	A	D	N	E	G	A
G	C	P	A	R	E	N	T	S	T	C	M	N	C	E
E	A	I	E	N	T	R	E	R	C	M	H	I	A	R
L	R	N	R	P	E	I	A	T	O	A	E	A	N	V
L	T	S	M	T	B	V	A	G	P	U	B	M	T	I
O	A	T	S	L	A	E	R	M	A	T	T	E	I	L
C	B	I	E	I	B	L	R	P	I	O	R	S	N	S
G	L	T	L	E	Y	M	U	T	N	M	O	S	E	C
O	E	U	G	V	S	N	E	C	S	N	P	A	N	O
U	R	T	E	E	I	I	H	R	L	E	S	L	O	L
T	E	E	R	R	T	A	C	L	C	A	M	C	Y	A
E	I	U	T	U	T	R	I	E	Y	R	C	I	A	R
R	T	R	N	O	I	T	A	E	R	C	E	R	R	I
E	A	I	R	E	N	T	R	E	E	P	E	D	C	T
C	M	E	R	U	G	I	F	E	U	T	R	E	I	E

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



Saliha Ragad, alias Khalice Jade, écrivaine, à L'Express :

« Écrire, c'est aussi témoigner d'une rencontre intérieure »

L'Express : Vous venez de publier un essai intitulé Sur les pas de Camus, méditation à Tipaza. Pourquoi avoir choisi Tipaza comme point de départ de cette rencontre avec l'œuvre de Camus ?

Saliha Ragad : Tipaza est un lieu auquel je suis profondément attachée, puisque j'y passe mes vacances. C'est là que j'ai lu Noces, et notamment les pages consacrées à Tipasa, dans lesquelles Albert Camus célèbre la beauté du monde, la lumière, la mer et cette communion intime entre l'être humain et la nature. Un jour, en visitant le site antique, je me suis approchée de la stèle dédiée à Camus. J'ai alors éprouvé une sensation particulière, comme si une présence m'accompagnait. Ce sentiment était difficile à expliquer, mais il était suffisamment fort pour que je m'en souvienne longtemps.À cet instant, Tipaza a pris une autre dimension. Ce n'était plus seulement un lieu de vacances ou un site historique, mais un espace où mes lectures rejoignaient mes émotions. J'avais le sentiment de rencontrer l'écrivain au-delà de ses livres, à travers cette terre qu'il avait tant aimée. C'est de cette expérience intime qu'est née l'envie d'écrire cet essai.

Quand et comment vous est venue l'idée de refaire, presque pas à pas, le parcours de Camus dans cette cité antique ?

L'idée est née progressivement, au fil de mes lectures et de mes séjours à Tipaza. La lecture de Noces m'avait profondément marquée. Camus possède cette capacité de nous faire ressentir un paysage, de nous rendre attentifs à la lumière, aux pierres, à la mer et à la beauté parfois insoupçonnée des choses simples.En parcourant moi-même les ruines antiques, je me suis mise à regarder ces lieux autrement. Je me demandais ce que Camus avait pu ressentir devant ces mêmes paysages, ce qui l'avait touché et ce qui avait nourri son écriture. J'ai alors éprouvé le désir de suivre ses traces, non pas pour reconstituer précisément chacun de ses déplacements, mais pour tenter de retrouver quelque chose de son regard et de sa sensibilité. Mes promenades sont devenues une autre manière de lire son œuvre, en laissant les lieux dialoguer avec les mots. C'est ainsi que mes observations, mes notes et mes réflexions ont peu à peu pris la forme de cet essai.

Vous vous asseyez sur une colonne, puis sur les marches de l'amphithéâtre, en vous demandant si Camus a occupé la même place. Ce geste relève-t-il de l'imagination, de la mémoire ou d'une forme de dialogue avec l'écrivain ?

Je dirais qu'il s'agissait avant tout d'un dialogue intérieur avec l'écrivain, mais d'un dialogue que je ressentais avec une intensité particulière. Lorsque je m'asseyais sur une colonne ou sur les marches de l'amphithéâtre, je ne faisais pas qu'imaginer Camus dans ces lieux. J'avais véritablement le sentiment de me rapprocher de lui, de sa sensibilité et de son regard sur cette terre.
Bien entendu, je ne pouvais pas savoir s'il s'était assis précisément à ces endroits. Mais ce n'était pas l'essentiel. Mon imagination était nourrie par mes lectures, tandis que les pierres antiques, le vent, la lumière et la mer donnaient une présence presque tangible à ses mots.Il existe des rencontres qui ne nécessitent ni poignée de main ni échange de paroles. Elles se produisent dans le silence, dans cette émotion profonde que l'on ressent parfois sans parvenir à l'expliquer. C'est cette rencontre que j'ai essayé de traduire dans mon livre.

Vous revenez dans votre livre sur L'Étranger, Le Mythe de Sisyphe, La Peste et Noces. Quelles idées de Camus vous ont le plus marquées pendant ce travail ?

Ce qui m'a particulièrement marquée chez Camus, c'est sa manière de regarder lucidement la condition humaine sans renoncer à la beauté du monde. Il ne détourne pas les yeux devant la souffrance, l'injustice, la mort ou l'absurdité de certaines situations. Pourtant, il nous rappelle aussi tout ce qui mérite d'être vécu.Dans L'Étranger, j'ai été sensible à la confrontation entre l'individu et une société qui attend de lui qu'il se conforme à ses règles. Le roman nous interroge sur les conventions sociales, le jugement des autres et la difficulté d'être soi-même dans un monde qui exige parfois que nous respections des codes sans nous demander ce que nous ressentons réellement.Dans Le Mythe de Sisyphe, c'est la réflexion sur l'absurde qui m'a interpellée. Camus nous confronte à cette question fondamentale : comment continuer à vivre lorsque l'existence ne nous apporte pas toutes les réponses que nous recherchons ? J'y trouve une invitation à regarder la réalité en face, sans renoncer pour autant à poursuivre notre chemin.Dans La Peste, c'est la solidarité humaine qui me touche particulièrement. Face à une catastrophe, chacun se trouve confronté à ses responsabilités. Le courage ne réside pas toujours dans les grands exploits, mais aussi dans les gestes simples, dans le devoir accompli, dans le refus de l'indifférence et dans la volonté de soulager la souffrance d'autrui.Enfin, Noces me touche par sa célébration de la vie, de la nature et de notre présence au monde. À Tipasa, Camus nous rappelle combien la beauté peut nous bouleverser lorsqu'on prend le temps de la contempler et de nous sentir pleinement vivants.Ces quatre œuvres m'ont confortée dans une conviction : la lucidité n'exclut ni l'amour de la vie ni la solidarité. Nous ne choisissons pas toujours les épreuves qui se présentent à nous, mais nous pouvons chercher à leur faire face avec dignité, sans perdre notre humanité.

La condition humaine, le sens de l'existence, la façon dont on répond à l'absurde : tout cela traverse votre méditation. Qu'est-ce que la pensée de Camus vous apporte concrètement, aujourd'hui, dans votre vie de tous les jours ?

La pensée de Camus me rappelle que la vie doit être regardée telle qu'elle est, avec ses injustices, ses contradictions et ses souffrances, mais aussi avec ses beautés et ses moments de grâce. Mon propre parcours m'a appris très tôt que l'existence ne nous épargne pas toujours. J'ai connu l'absence, les blessures de l'enfance et des épreuves qui auraient pu m'enfermer dans le silence ou l'amertume. Avec le temps, j'ai compris que la douleur faisait partie de mon histoire, mais qu'elle ne devait pas déterminer toute mon existence.Concrètement, cette pensée m'encourage à poursuivre mon chemin malgré les difficultés, à rester attentive au monde qui m'entoure, à écrire, à observer et à m'émerveiller devant une lumière, un paysage ou un geste de bonté. Elle me rappelle que notre dignité ne dépend pas de la facilité de notre vie ni du regard que les autres portent sur nous.Ma propre vision de l'existence est également nourrie par ma foi. Je ne confonds donc pas ma démarche avec celle de Camus, mais je retrouve dans son œuvre une exigence de lucidité, de justice et de respect de l'être humain qui me parle profondément.Pour moi, répondre à l'absurde, ce n'est pas prétendre avoir réponse à toutes les questions. C'est continuer à vivre, à aimer, à témoigner et à tendre la main lorsque cela est possible. C'est refuser que les épreuves nous dépouillent de notre humanité.

Camus écrit qu'au milieu de l'hiver, il découvre en lui un été invincible. Cette phrase rejoint-elle votre expérience, votre parcours ?

Énormément. Cette phrase me touche au plus profond de moi-même, car elle fait écho à mon existence depuis mon enfance. J'ai été orpheline dans le nord de la France. Mon père est décédé alors que j'étais encore bébé, et je n'ai pas eu la chance de le connaître. Grandir avec cette absence a marqué mon histoire, même si l'on ne mesure pas toujours, lorsqu'on est enfant, les conséquences que peuvent avoir certaines blessures.La vie ne m'a pas toujours offert la douceur que j'aurais souhaitée. Pourtant, au fond de moi, quelque chose a résisté. Un besoin de créer, d'écrire, de chercher la beauté et de donner un sens à ce que je vivais.Cet été invincible, je le reconnais dans ma capacité à continuer malgré les épreuves, à préserver ma sensibilité et à ne pas laisser la douleur m'éloigner de la souffrance des autres. Je ne prétends pas être invulnérable. J'ai mes fragilités, mes moments de fatigue et mes blessures. Mais j'ai appris qu'on peut porter des hivers dans son histoire sans laisser le froid envahir toute son âme.C'est sans doute pour cela que cette phrase de Camus me bouleverse autant. Elle ne signifie pas que l'hiver disparaît, mais qu'il ne parvient pas nécessairement à éteindre notre lumière intérieure.

Que souhaitez-vous que le lecteur retienne après avoir refermé Sur les pas de Camus, méditation à Tipaza ?

J'aimerais que le lecteur ait voyagé à travers mon humble essai introspectif, qu'il ait découvert Tipaza non seulement comme une cité antique d'une grande richesse historique, mais aussi comme un lieu de rencontre entre un écrivain, un paysage et une conscience en quête de sens. J'aimerais qu'en parcourant ces pages, il ait pu ressentir quelque chose de ce que j'ai moi-même éprouvé en marchant sur les pas de Camus. Des traces invisibles dans la réalité, mais tellement présentes dans mon esprit, nourries par mes lectures, mes souvenirs et mes émotions.
Je souhaiterais également que mon livre donne envie de relire Camus, ou de le découvrir autrement, en prêtant attention à cette sensibilité qui unit la beauté du monde à la conscience de notre fragilité. Au-delà de Camus et de Tipaza, j'espère que chacun pourra retrouver une part de sa propre expérience : un lieu qui l'a marqué, une lecture qui a changé son regard, une rencontre qui continue de vivre en lui longtemps après qu'elle a eu lieu.
Si Sur les pas de Camus permet à un lecteur de regarder un paysage avec plus d'attention, de se rapprocher d'une œuvre littéraire ou simplement de prendre un instant pour réfléchir à sa propre existence, alors j'aurai le sentiment d'avoir partagé quelque chose d'essentiel. Je n'ai pas écrit pour apporter des réponses définitives, mais pour témoigner d'une rencontre intérieure et inviter d'autres personnes à vivre, à leur tour, la leur.

Vous publiez sous le pseudonyme de Khalice Jade, tout en signant ce livre Saliha Ragad. Quelle place occupe chacun de ces deux noms dans votre parcours d'écrivaine ?

Saliha Ragad est mon véritable nom. Le porter sur cet ouvrage a pour moi une signification intime, car c'est aussi une manière de rendre hommage à mon père, que je n'ai jamais eu la chance de connaître. Il est décédé en France alors que j'étais encore bébé. Mon nom porte donc une histoire personnelle, une filiation et une mémoire qui me sont précieuses.
Khalice Jade est le pseudonyme qui m'accompagne depuis de nombreuses années dans mon parcours artistique et littéraire. J'ai d'abord signé certaines de mes toiles sous ce nom, avant de l'adopter sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et LinkedIn, où je partageais mes écrits et mes créations.
Sous ce pseudonyme et sous mon nom véritable, j'ai réalisé et publié 35 œuvres personnelles. J'ai également conçu et créé plus d'une dizaine d'anthologies collectives, tout en participant comme poétesse à des ouvrages réalisés par d'autres auteurs.
Je suis notamment engagée auprès d'Inner Child Press, en Floride, dans le cadre de l'aventure poétique L'Année du Poète. J'y participe en tant que poétesse, mais j'y exerce également des responsabilités administratives et de direction de traduction. Cette même maison d'édition m'a nommée ambassadrice de la paix en 2024, en reconnaissance de mon engagement littéraire en faveur de la paix et du dialogue.
Pour moi, Saliha Ragad et Khalice Jade ne sont pas deux personnes différentes. L'un est mon nom véritable, porteur de mon histoire familiale ; l'autre est mon nom artistique, sous lequel une grande partie de mon cheminement créatif s'est construite.
En signant Sur les pas de Camus, méditation à Tipaza de mon véritable nom, j'ai souhaité inscrire cette rencontre littéraire dans une démarche personnelle, avec toute la sincérité de la femme que je suis et de la petite fille que j'ai été. Ces deux noms appartiennent à mon histoire. Ils se rejoignent dans une même volonté : écrire avec sincérité, transmettre ce que je ressens et faire de la littérature un espace de mémoire, de dialogue et d'humanité.

Propos recueillis par Boualem B.



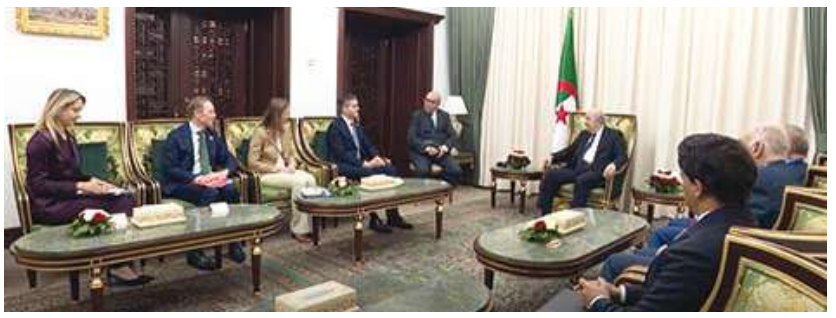
Ragad Saliha nous a accordé un entretien à l'occasion de la parution de son ouvrage Sur les pas de Camus, méditation à Tipaza. Son parcours, partagé entre la France et l'Algérie, nourrit une œuvre riche où se côtoient romans, poésie et récits. Écrivaine prolifique et membre fondatrice de plusieurs collectifs littéraires, elle cultive aussi la peinture, qu'elle pratique au couteau. Elle distribue toutes ses toiles à ses amis et à sa famille.

Trait d'esprit

“Qu’on le veuille ou non, l’heure est venue d’être citoyen du monde ou de voir périr toute civilisation.”

Anatole France

Le président Tebboune reçoit le chef de la diplomatie néerlandaise



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Tom Berendsen, et la délégation qui l’accompagne, indique la présidence de la République dans un communiqué. Ont assisté à cette rencontre le directeur de cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, le ministre d’État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l’étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, ainsi que l’ambassadeur d’Algérie auprès du Royaume des Pays-Bas, Mustapha Abdelhak Gasmi, précise la même source.

L'EXPRESS

Béchar rend hommage au colonel Lotfi et à ses compagnons



Le wali de Béchar, Ahmed Benyoucef, a inauguré hier un monument historique dédié au martyre du colonel Lotfi et de ses compagnons dans les monts de Béchar. La cérémonie s’inscrit dans les commémorations du 72e anniversaire du début de la guerre de Libération nationale. L’inauguration a réuni les autorités locales, des représentants de la famille révolutionnaire ainsi qu’un représentant de la filiale Cosider Carrieres, à qui l’on doit la réalisation de ce mémorial. Élevé sur les lieux mêmes où s’est déroulée la bataille des monts Béchar, le monument entend honorer la mémoire des martyrs tombés pour la souveraineté nationale. Il rappelle aussi l’ampleur des sacrifices consentis par une génération qui a choisi la liberté au prix de sa vie. Sa vocation dépasse le simple hommage. Il s’agit de consolider la mémoire collective, de préserver l’héritage de la Révolution et de le transmettre, avec sa force et sa dignité, aux générations à venir. Le colonel Lotfi, de son vrai nom Dghine Boudghene Benali, a pris le commandement de la Cinquième Wilaya historique en mai 1958. Il a joué un rôle déterminant dans l’organisation des opérations de l’Armée de libération nationale à travers la wilaya, notamment dans l’ouest et le sud du pays. Il est tombé au champ d’honneur le 27 mars 1960, lors d’un affrontement avec l’armée coloniale française dans les monts Béchar. Il périt aux côtés de Laouedj Mohamed, dit commandant Faradj, et de plusieurs de ses compagnons moudjahidine, parmi lesquels es djounoud Brik Ahmed et Cheikh Zaoui. En érigeant ce mémorial, Béchar ne célèbre pas seulement un homme. Elle rend hommage à un combat, à une fidélité à la patrie et à un sacrifice qui continue de parler à celles et ceux qui marchent aujourd’hui sur la terre libérée par ces héros.

R. N.

Quatre ans de prison pour une caricature du roi au Maroc



Un dessinateur marocain de 22 ans, Yasser Mounbir, a été condamné à quatre ans de prison ferme et à une amende de 40 000 dirhams après avoir publié sur Instagram une caricature du roi Mohammed VI. Il était poursuivi pour insulte au souverain et à des agents publics. Arrêté en juin, il était détenu depuis cette date jusqu’à sa condamnation. L’Association marocaine des droits de l’homme avait demandé sa libération. Son avocat, Me Farouk Mahdaoui, a annoncé qu’il ferait appel du jugement.

Un réseau de trafic de véhicules démantelé

Le Service central de lutte contre le crime organisé a démantelé un réseau transfrontalier spécialisé dans le vol et le trafic de véhicules. L’opération a conduit à l’arrestation de 18 suspects et à la récupération de 20 véhicules, dont certains étaient recherchés à l’échelle internationale. Les enquêteurs ont également saisi des documents administratifs falsifiés, des plaques d’immatriculation et 74 millions de centimes. Les suspects ont été présentés au procureur de la République près le tribunal de Rouiba.

Trois morts dans un accident de la route à Constantine

Une collision impliquant trois véhicules a fait trois morts et un blessé, hier, dans la commune d’Ouled Rahmoun, dans la wilaya de Constantine. D’après la Gendarmerie nationale, l’accident s’est produit à 11 h 55 sur la route nationale 10.

AGRICULTURE

Khaldi lance la campagne des labours-semaïles à Tiaret

Hier, le ministre de l’Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ali Khaldi, a supervisé, dans la wilaya de Tiaret, le lancement de la campagne labours-semailles au titre de la saison agricole 2026-2027, au niveau de l’unité de production agricole Si-Abdelkrim, dans la commune de Sebaïne.



A cette occasion, le ministre a insisté, lors de la présentation d’un exposé sur les préparatifs et les moyens mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette campagne, sur la nécessité de mettre à la disposition des professionnels de la filière l’ensemble des intrants agricoles, notamment les semences traitées et les engrais, ainsi que les équipements agricoles nécessaires, afin de garantir le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions. La campagne labours-semailles dans la wilaya de Tiaret porte sur une superficie globale estimée à 300 000 hectares, dont 120 000 hectares consacrés au blé dur, 20 000 hectares au blé tendre, 156 000 hectares à l’orge et 4 000 hectares à l’avoine, a indiqué le directeur des services agricoles, Boualem Mekhaneg. S’agissant des moyens mobilisés, quelque 98 000 quintaux de semences et 25 000 quintaux d’engrais destinés aux différentes cultures ont été mis à la disposition des céréaliers, outre la mobilisation de 2 566 tracteurs et 3 717 charrues, ainsi que d’un nombre important de semoirs. Le ministre s’est également enquis des activités de l’Institut technique régional des grandes cultures, situé dans la commune de Sebaïne, qui a réussi à produire des semences de base adaptées aux conditions climatiques de la région et destinées aux multiplicateurs de céréales. La visite du ministre dans la wilaya se poursuit avec, notamment, la supervision de la pose de la première pierre d’un silo stratégique de stockage de céréales d’une capacité d’un million de quintaux. À cette occasion, une convention de formation sera également signée entre les secteurs de l’Agriculture, de l’Enseignement et de la Formation professionnelle, portant sur la formation dans les différentes spécialités agricoles, ainsi qu’une convention de coopération avec l’université Ibn Khaldoun. Le programme de cette visite prévoit également la supervision de la mise en service d’un projet de raccordement à l’électricité agricole au niveau d’une exploitation agricole privée, ainsi qu’une visite au centre équestre « Chaouchaoua », au chef-lieu de wilaya.. ■

VOLLEY-BALL

La FAVB convoque les présidents de clubs à une réunion de travail

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a convoqué les présidents des clubs de Nationale 1 (messieurs et dames), ainsi que ceux de la Nationale 1 B (messieurs), à une réunion de travail prévue mardi 3 novembre à 14h00, au Centre national de regroupement et de préparation de l’élite sportive de Fouka (Tipasa), a indiqué l’instance fédérale.

Cette réunion sera consacrée à l’examen des préparatifs liés au coup d’envoi des championnats nationaux des divisions 1 A et 1 B, messieurs et dames, ainsi qu’aux difficultés et contraintes rencontrées par les clubs dans le cadre de leur préparation, précise la même source.

Les participants seront également appelés à présenter leurs propositions et à débattre des différents points inscrits à l’ordre du jour. La Fédération a, par ailleurs, précisé que les présidents de clubs ne pouvant prendre part à cette rencontre devront désigner un représentant dûment mandaté, muni d’une procuration officielle signée par le président du club. Pour rappel, la FAVB avait annoncé le report d’une semaine du coup d’envoi des championnats de Nationale 1 (messieurs et dames) de la saison 2026-2027, initialement prévu le 30 octobre, aux 6 et 7 novembre prochains. Cette réunion intervient ainsi à quelques jours du lancement de la nouvelle saison, dans un contexte marqué par les préparatifs organisationnels et sportifs des clubs engagés.. ■